



HAL
open science

Habiter en zone inondable : l'Arbresle à l'aune d'une expansion lyonnaise

Fabienne Coillet

► **To cite this version:**

Fabienne Coillet. Habiter en zone inondable : l'Arbresle à l'aune d'une expansion lyonnaise. Sciences de l'Homme et Société. 2015. dumas-01238899

HAL Id: dumas-01238899

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01238899>

Submitted on 7 Dec 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HABITER EN ZONE INONDABLE

L'ARBRESLE, À L'AUNE D'UNE EXPANSION LYONNAISE

+ COILLET Fabienne - Mémoire de Projet de Fin d'Études +

+ Directeur de mémoire : Behrang FAKHARIAN - Tutrice de stage : Astrid DOUGUET-LE-COZ +

+ Université Pierre Mendès France - Institut d'Urbanisme de Grenoble - Structure d'accueil du stage : Culture & Développement Grenoble +

+ Master Sciences du Territoire, spécialité Urbanisme & Projet Urbain, parcours Design Urbain - Mention Professionnelle - Date de publication : 15/06/2015 +

+ NOM ET PRÉNOM DE L'AUTEUR +

Fabienne COILLET

+ TITRE DU PROJET DE FIN D'ÉTUDES +

Habiter en zone inondable, l'Arbresle à l'aune d'une expansion Lyonnaise.

+ DATE DE SOUTENANCE +

le 29/06/2015

+ ORGANISME D'AFFILIATION +

Institut d'Urbanisme de Grenoble — Université Pierre Mendès France

+ ORGANISME DANS LEQUEL LE STAGE A ÉTÉ EFFECTUÉ +

Culture & Développement (Grenoble)

+ DIRECTEUR DU PROJET DE FIN D'ÉTUDES +

Behrang FAKHARIAN

+ COLLATION +

Nombre de pages : 82

Nombre d'annexes : 0

Nombre de références bibliographiques : 12

+ MOTS-CLÉS ANALYTIQUES +

zones inondables, eau, évolution démographique, parc urbain, paysage

+ MOTS-CLÉS GÉOGRAPHIQUES +

l'Arbresle, Brévenne, Ouest Lyonnais, Lyon, Rhône

+ RÉSUMÉ EN FRANÇAIS +

Ce projet s'inscrit dans un contexte de fortes mutations, une évolution démographique conséquente en région Rhône-Alpes étant prévue à l'horizon 2040, couplée à des problématiques d'inondation et de construction en zones à risques que nous ne pouvons ignorer. Le cas de l'Arbresle est ainsi inscrit au cœur de ces grandes thématiques. L'objectif poursuivi ici est donc d'accompagner la mutation de cette commune tout en permettant aux habitants de renouer avec l'eau, élément jusqu'alors perçu de manière négative, du fait des fluctuations et crues auxquelles il expose les populations. Ce projet de fin d'études propose donc de nouveaux usages, aménagements, et aménités qui proposent de tirer parti de l'eau afin de l'utiliser comme un véritable objet territorial, tout en diminuant le risque et en permettant aux habitants de renouer avec le cours d'eau qui devient ainsi l'identité même du territoire.

+ RÉSUMÉ EN ANGLAIS +

This project is in a context of intense change, a significant demographic change in the Rhône-Alpes region is expected around 2040, coupled with the problems of flooding and construction risk areas that we can't ignore. The case of l'Arbresle thus at the heart of these major themes. The objective here is to support the transformation of this municipality while allowing people to reconnect with the water, hitherto perceived negatively, because of fluctuations and flooding which exposes people. This graduation project proposes new usages, furnishings, amenities and offering to draw water out for use as a real territorial object, while reducing risk and enabling people to reconnect with the river which becomes the territory identity.

REMERCIEMENTS

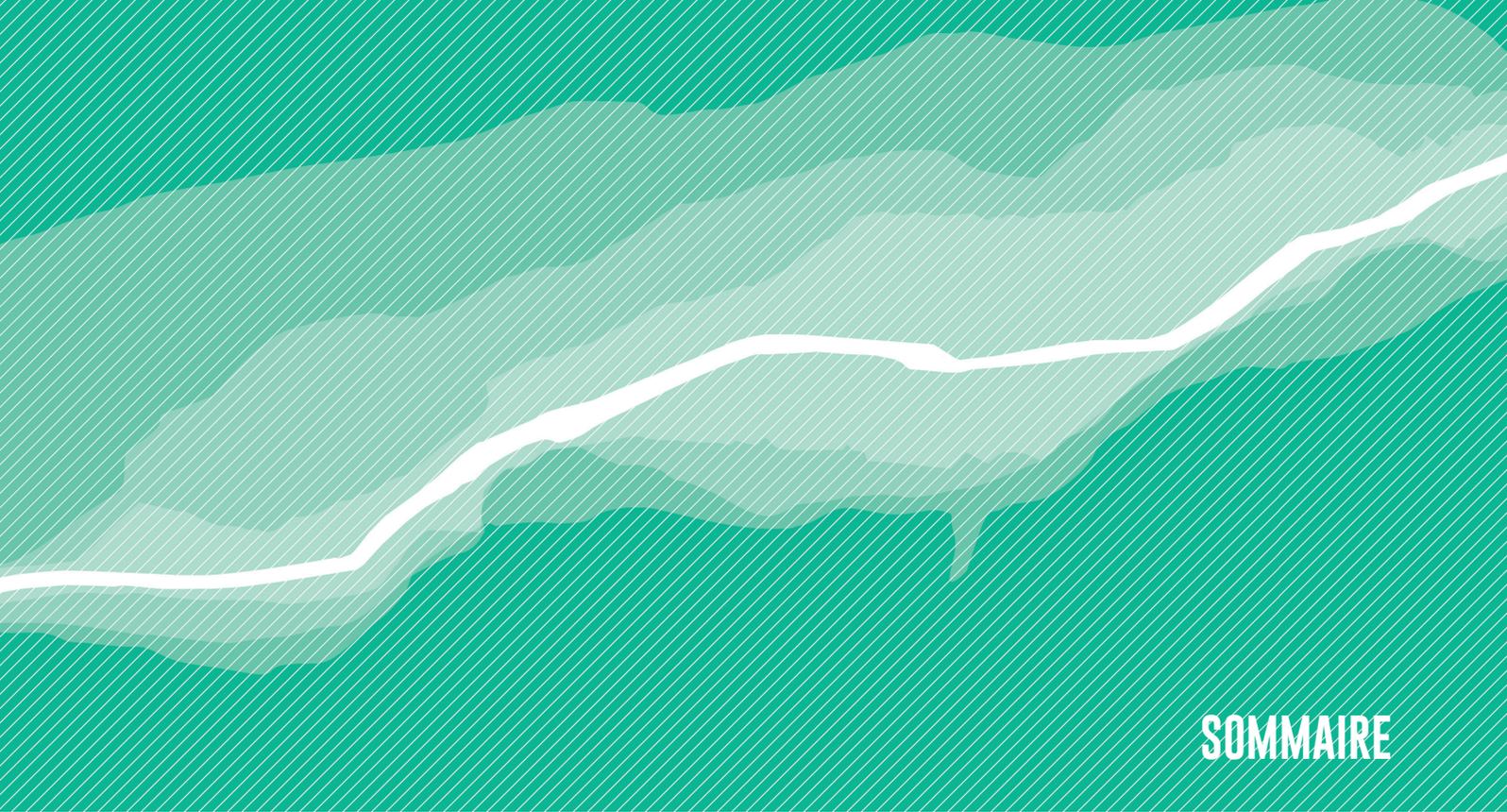
Je tiens à remercier mon professeur encadrant pour tous ses conseils, directives et orientations qui m'ont aidée dans la réalisation de ce projet.

Je remercie également Benoît, Fanny et Shuxian, compagnons hors pair dans cette grande aventure qu'a été notre stage. Mélanie qui a été un soutien inestimable durant l'ensemble de ce second semestre et toujours de bons conseils.

Enfin, je remercie mon entourage qui m'a épaulée et encouragée dans ce travail de longue haleine.

+ LES RIVIÈRES SONT DES CHEMINS QUI MARCHENT, ET QUI PORTENT OÙ L'ON VEUT ALLER +

BLAISE PASCAL, « PENSÉES » (1954)



SOMMAIRE

0. PRÉAMBULE & INTRODUCTION	+ 11 +
00. CONTEXTE ET SITUATION	+ 13 +
01. CHOIX DU SITE	+ 15 +
1. ANALYSE ET PRÉSENTATION DU SITE DE PROJET	+ 17 +
00. PRÉSENTATION DU SITE	+ 19 +
01. DÉMOGRAPHIE ET ÉVOLUTIONS FUTURES	+ 20 +
02. MOBILITÉ, DESSERTE ET TRANSPORTS	+ 21 +
03. PAYSAGE ET GRAND PAYSAGE, TRAMES VERTES ET BLEUES	+ 24 +
04. RISQUES NATURELS & INONDATIONS	+ 32 +
05. PROGRAMMATION ET USAGES PRÉSENTS	+ 34 +
06. SYNTHÈSE ET PROSPECTIVE	+ 42 +
2. AXES DE RÉFLEXION THÉORIQUES & PRÉAMBULE AU PROJET	+ 45 +
00. L'EAU DANS LA VILLE, HISTORIQUE	+ 47 +
01. VILLES FLUVIALES, HABITER EN ZONE INONDABLE	+ 49 +
02. RÉFÉRENCES	+ 54 +
3. LE PROJET : STRATÉGIE ET ENJEUX	+ 61 +
00. CADRAGE ET ENJEUX DU SITE DE PROJET	+ 63 +
01. PROBLÉMATIQUE	+ 64 +
02. STRATÉGIE DU PROJET	+ 65 +
03. CONCLUSION	+ 75 +
4. BIBLIOGRAPHIE	+ 77 +

0. PRÉAMBULE ET INTRODUCTION

00. CONTEXTE ET SITUATION	+ 13 +
01. CHOIX DU SITE	+ 15 +

00. CONTEXTE ET SITUATION

+ HORIZON 2040, UNE EXPANSION DÉMOGRAPHIQUE À PRÉVOIR +

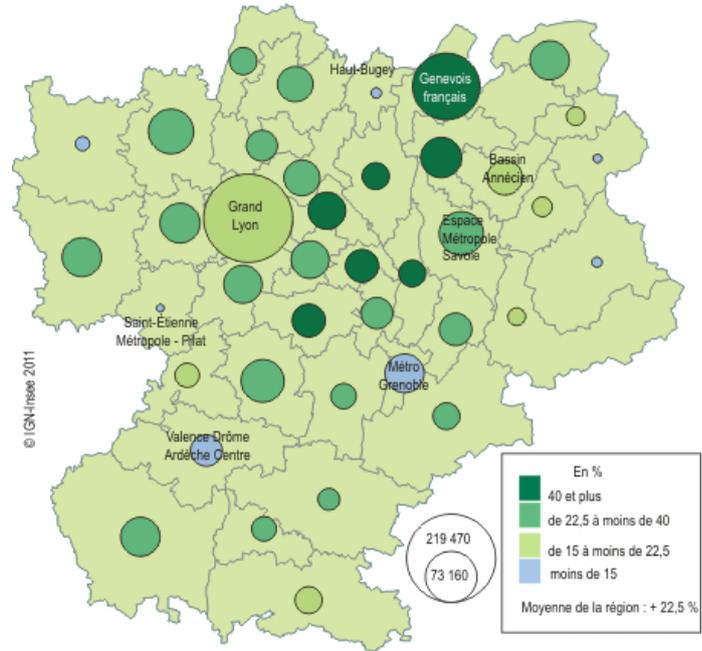
Selon l'INSEE, le maintien des tendances démographiques actuelles constatées en France sera – dans les années à venir – à l'origine d'une augmentation de près de 15 % de la population à l'horizon 2040. Ainsi, la France qui compte actuellement une population de 66.03 millions d'habitants (en date de 2013) verrait cette donnée avoisiner les 73 millions d'ici 25 ans. En France métropolitaine, cette augmentation serait surtout concentrée vers le sud et l'ouest du pays, au détriment des régions du nord-est. Loin d'être uniforme, cette évolution se concentrerait donc — en ce qui concerne les augmentations — dans les régions méridionales et la région Rhône-Alpes.

Ainsi, selon un scénario de projection démographique réalisé par l'INSEE, la population de la région Rhône-Alpes devrait augmenter de près de 22.5 % entre 2007 et 2040, ce qui la classerait parmi les régions à plus forte mutabilité démographique à cette échéance. À l'échelle de la région donc, les évolutions les plus fortes se concentreraient sur les périphéries de grandes agglomérations : d'une part dans la périphérie du Grand Lyon, mais aussi au niveau des territoires situés entre l'agglomération lyonnaise et le Sillon alpin constituant la périphérie de Genève – ou Genevois français.

Mais concentrons-nous plus précisément sur le

Les croissances les plus fortes se concentrent entre le Grand Lyon et le Sillon alpin d'une part, autour de Genève d'autre part

Évolution de la population des CDDRA entre 2007 et 2040



+ 15 +

Source : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

Évolution de la population des CCDRA (Source : Contrat de Développement durable de Rhône-Alpes) entre 2007 et 2040 + INSEE + mai 2011

Evolution démographique du Grand Lyon								
	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2040
Population	1 076 524	1 151 892	1 136 798	1 164 497	1 196 482	1 281 971	1 306 972	1 526 972
Évolution (%)	0	7.00	-1.31	2.44	2.75	7.15	1.95	16.83

Source : INSEE 2011

territoire du Grand Lyon. En valeur absolue, ce dernier réaliserait la plus forte augmentation démographique avec près de 220 000 habitants supplémentaires d'ici 2020. Avec une population actuelle de 1 306 972 habitants (en date de 2011), cette évolution lui confère une augmentation de 16 % de sa population. Le Genevois français, lui, arriverait en seconde position avec 126 000 habitants supplémentaires pour la même période donnée.

Ces schémas d'évolution démographiques soulèvent nombre de questions notamment à l'aune de problématiques plus présentes que jamais, et notamment la question de l'étalement urbain accentuée par la baisse du nombre moyen de personnes par logements qui est en mesure d'accentuer ce phénomène de grignotage des espaces ruraux.

+ 16 +
Cette tendance d'urbanisation des périphéries de métropoles et grandes agglomérations interroge également sur la capacité de cette typologie de territoires à absorber les évolutions démographiques prévues pour ces derniers. En effet, si les métropoles sont en partie conditionnées et configurées pour être à même de supporter une telle augmentation de population, nous pouvons nous poser la question sur la capacité de ces espaces ruraux et périphériques à en faire de même.

+ EXPANSION DÉMOGRAPHIQUE, LE CAS DES VILLES FLUVIALES +

Face à ce contexte d'urbanisation difficile à maîtriser, il serait judicieux de se questionner sur l'approche à adopter concernant les villes situées en bord de cours d'eau. En effet,

historiquement, les villes se sont, dans la mesure du possible, le plus souvent implantées à proximité des fleuves. En effet, la proximité de cours d'eau leur apportant ressources, source d'énergie, mais également voies de communication pour le commerce et les transports, il était un réel atout pour ces dernières. Cependant, ces zones fluviales apportent également leur lot de problèmes : crues et inondations. Auparavant, l'urbanisation s'est développée dans les hauteurs et à distance de ces cours d'eau, reléguant les activités polluantes aux abords fluviaux (ports, industries...). De nos jours, nous pouvons constater une tendance à la reconquête de ces espaces délaissés dont les activités ont été le plus souvent reléguées en périphérie de villes. Ces espaces naturels deviennent ainsi difficiles à protéger du fait de la pression foncière s'exerçant sur ces derniers ainsi que certaines volontés d'aménagements de zones de loisirs à destination des habitants.

Si dans les grandes agglomérations ces cours d'eau sont le plus souvent canalisés et aménagés, réduisant ainsi les risques liés aux fluctuations de débits de ces derniers, on ne peut en dire la même chose concernant les zones plus périphériques, voire rurales, où ces espaces sont souvent laissés tels quels et voient se développer des zones de friches ou d'activités monofonctionnelles (zones d'activités, espaces techniques réservés à la ville, friches ferroviaires...).

La question de l'évolution démographique se pose donc d'autant plus dans ces zones sous forte tension.

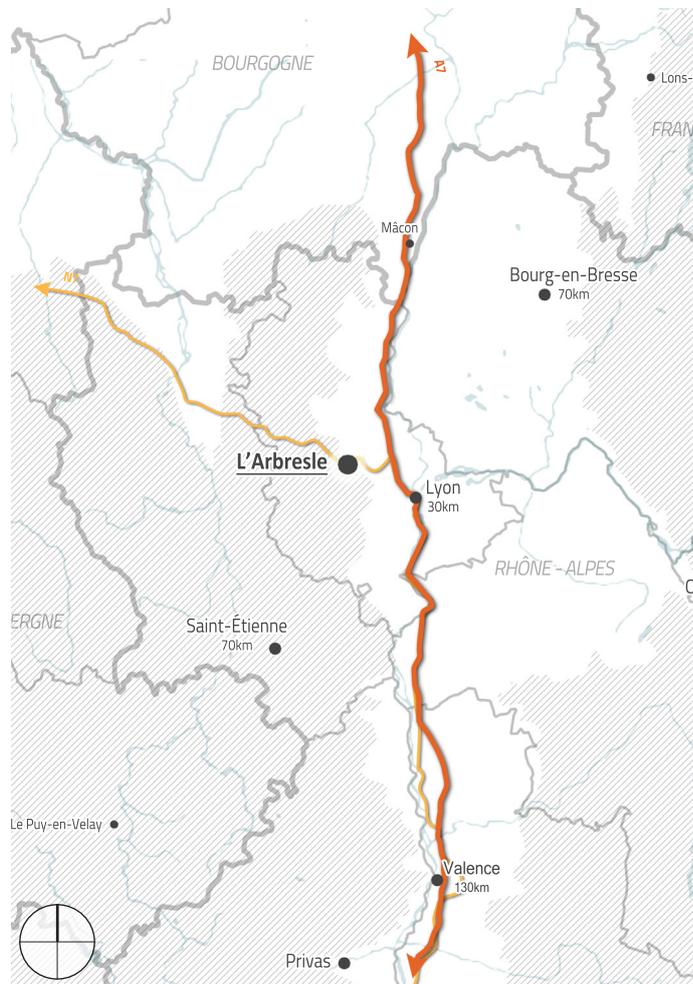
01. CHOIX DU SITE DE PROJET

Mon choix de site d'étude et de projet s'est porté sur la commune de L'Arbresle, située dans l'Ouest lyonnais. En effet, comme nous avons pu le voir précédemment, en région Rhône-Alpes, la métropole lyonnaise et sa périphérie seront l'une des agglomérations les plus impactées par cette future évolution démographique.

Cette évolution future étant concentrée sur la périphérie de l'agglomération, l'Ouest lyonnais figure parmi les zones les plus susceptibles d'évoluer. D'autant plus depuis l'arrivée du tram-train de l'Ouest lyonnais qui a permis de reconnecter ce territoire au centre-ville de Lyon. À l'échelle de l'Ouest Lyonnais, les prescriptions de la directive territoriale d'aménagement de l'aire métropolitaine Lyonnaise identifient deux pôles majeurs de centralité : l'Arbresle, comme pôle majeur puis Lozanne. L'Arbresle est, elle, considérée comme le cœur du bassin géographique de cette zone.

Elle constitue à ce titre un site privilégié pour la densification de l'habitat, notamment du fait de la présence en son sein d'une gare de niveau régional. Traversée par des axes majeurs routiers et ferroviaires elle constitue ainsi une zone de choix pour le report de la densification de l'aire métropolitaine Lyonnaise.

Le cas de L'Arbresle constitue d'autant plus un exemple intéressant dans le cas des constructions en zone inondable qu'elle est implantée en bordure de deux cours d'eau qui la rendent ainsi sujette à des risques d'inondation non négligeables. Car, si l'agglomération Lyonnaise fait figure de bon élève en terme de prise en compte des risques d'inondation ainsi que de gestion et d'aménagement des



Situation géographique de l'Arbresle et accès routiers + FC + 2015



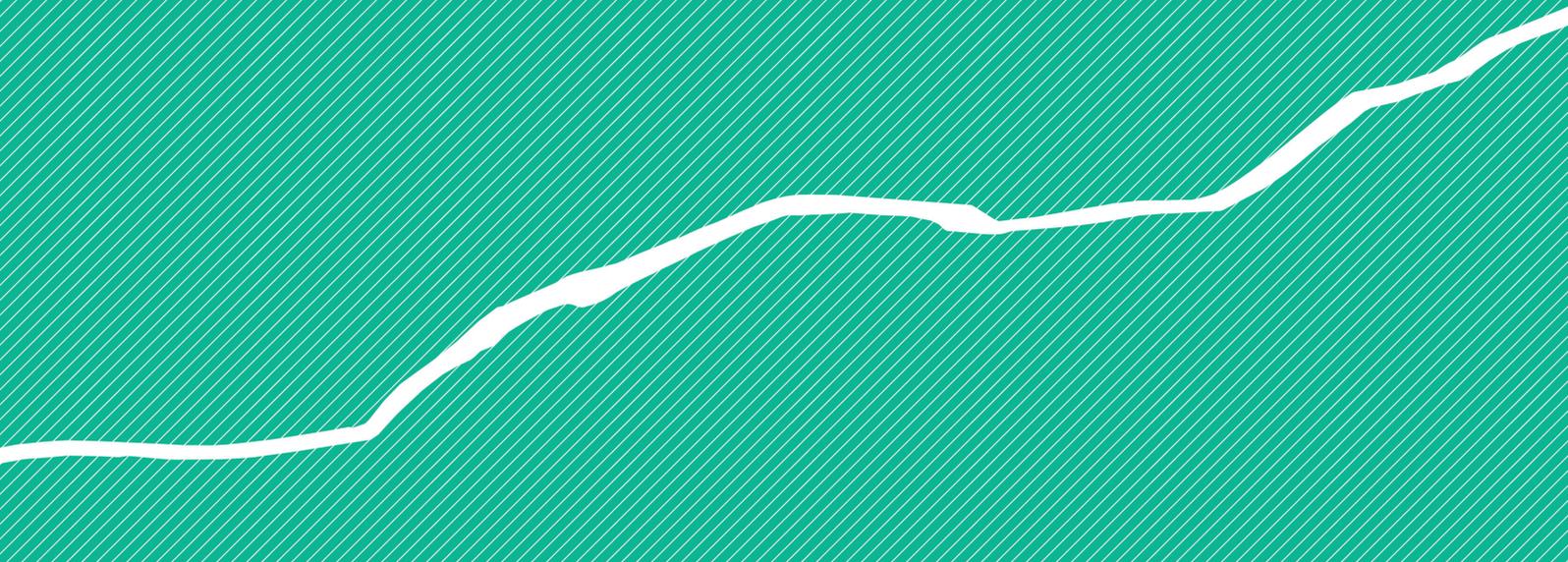
Vue de l'Arbresle, Évry (France) + MUSSIER Cécile+ avril 2014

abords de ses cours d'eau (Rhône et Saône), on ne peut en dire autant des communes situées en périphérie qui sont rarement aménagées en fonction de cet aléa. Ainsi, dans ce contexte précis, la commune de l'Arbresle constitue un terrain idéal dans le but d'expérimenter et de répondre à ces problématiques qui constituent ici les enjeux de demain.

J'ai fait le choix de travailler plus précisément sur le quartier des grands Vernays. Situé le long de la Brévenne, et relativement peu dense, il constitue ici un lieu privilégié pour cette étude au vu des thématiques abordées précédemment.



Situation géographique du quartier des Vernays + Mapbox + 2015



1. ANALYSE ET PRÉSENTATION DU SITE DE PROJET

00. PRÉSENTATION DU SITE	+ 19 +
01. DÉMOGRAPHIE ET ÉVOLUTIONS FUTURES	+ 20 +
02. MOBILITÉ, DESSERTE ET TRANSPORTS	+ 21 +

03. PAYSAGE, GRAND PAYSAGE, TRAMES VERTES & BLEUES	+ 24 +
04. RISQUES NATURELS ET INONDATIONS	+ 32 +
05. PROGRAMMATION ET USAGES PRÉSENTS	+ 34 +
06. SYNTHÈSE ET PROSPECTIVE	+ 42 +

00. PRÉSENTATION DU SITE

L'Arbresle est une commune d'environ 6 000 habitants, située dans le Nord Ouest Lyonnais, à moins de 25 km de Lyon. Cette dernière s'est développée progressivement à partir de la confluence des deux cours d'eau qui la bordent : la Brévenne et la Turdine. Cette position géographique particulière lui permet de nombreuses vues sur le grand paysage formé par le relief qui l'entoure. En effet, la commune se situe à la limite entre les monts du Lyonnais et du Beaujolais.

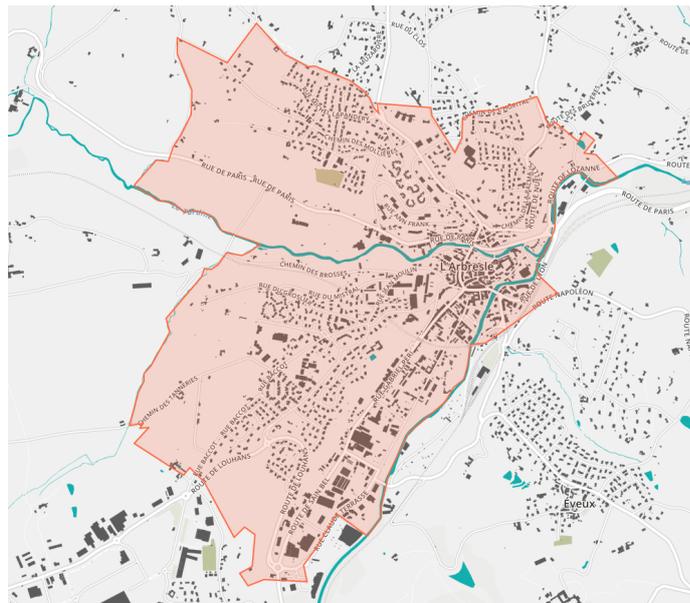
L'Arbresle fait partie de la communauté de communes du pays de l'Arbresle qui dénombre 17 communes. Sa position géographique, proche de Lyon lui permettra de bénéficier de l'influence de la métropole au fil des siècles notamment avec le développement du tissage au 19e siècle.



Vue du quartier des Vernays depuis la Brévenne + FC + mars 2015



Centre-ville de l'Arbresle + FC + mars 2015



Situation et emprise de la commune de l'Arbresle + Images Mapbox + 2014

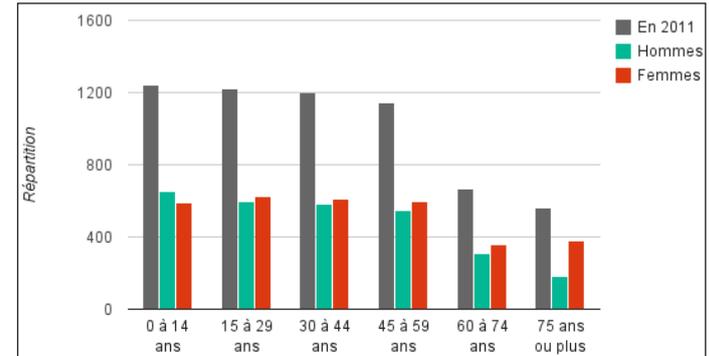
01. DÉMOGRAPHIE ET ÉVOLUTIONS FUTURES

LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS DE 15 ANS OU PLUS AYANT UN EMPLOI :

	En 2011	En %
Dans la commune de résidence	754	29.00%
Dans une commune autre	1845	71.00%
- située dans le département de résidence	1781	68.50%
- située dans un autre département de la région de résidence	42	1.60%
- située dans une autre région en France métropolitaine	22	0.80%

Nous avons vu précédemment que la région Lyonnaise serait sujette à l'une des plus grandes augmentations de population à l'horizon 2040. Parallèlement, concernant la commune, une population supplémentaire de 1193 habitants d'ici 2020 serait envisagée. Il est intéressant de mettre en lien ces données avec les lieux de travail des actifs résidant au sein de la commune. En effet, sur la totalité de la population active, plus de 68 % travaillent en dehors de l'Arbresle et dans le même département. On peut donc aisément établir une connexion avec la proximité de la métropole lyonnaise qui constitue ici un bassin d'emploi de taille.

RÉPARTITION DES TRANCHES D'ÂGE DANS LA POPULATION :



Evolution démographique de la commune de l'Arbresle

	1968	1975	1982	1990	1999	2011	2020
Population	3 966	4 038	4 784	5 199	5 777	6 032	7 213
Évolution (%)	0	1.82	18.47	8.67	11.12	4.41	19.58

Source : INSEE 2011

02. MOBILITÉ, DESSERTE ET TRANSPORTS

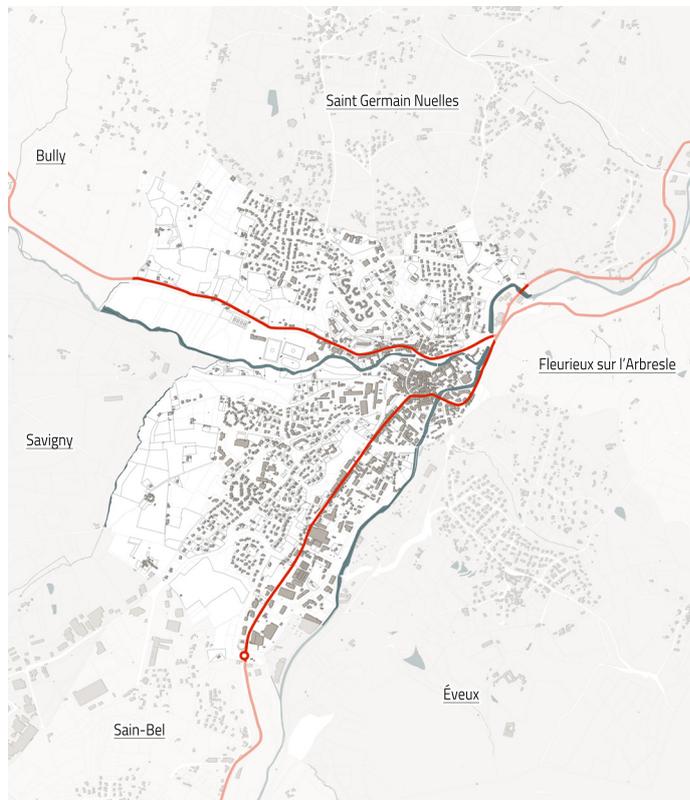
La position centrale de l'Arbresle, aussi bien routière que ferroviaire, lui permet de bénéficier d'excellentes dessertes et de relier rapidement les principales villes de la région.

La ville s'est développée le long de l'axe majeur formé par la route nationale 7 (au nord), qui auparavant était appelée « Grand chemin français » (au Moyen-Âge), « Grand chemin de Paris à Lyon », puis « Route Royale »).

Le second axe majeur est formé par la route départementale RD 389 qui traverse l'Arbresle du nord au sud, aussi appelée « Route de Lyon ». Cette dernière, très passante est source de beaucoup de nuisances au cœur de la commune et fait l'objet d'un projet de contournement qui fait débat.



Rue Gabriel Péri (RD 389) + FC + mars 2015

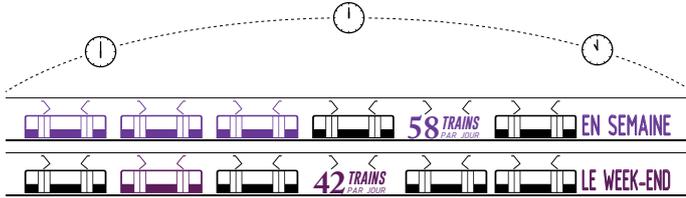


+ 23 +

RD 389 ET N7

Carte des axes routiers majeurs + FC + mai 2015

TRAFIC FERROVIAIRE JOURNALIER



FRÉQUENCES EN SEMAINE

EN HEURE DE POINTE



UN TRAIN

TOUTES LES
9 À 12 MIN

EN HEURES CREUSES



UN TRAIN

TOUTES LES
30 À 50 MIN



+ 24 +

FRÉQUENCES LE WEEK-END

EN HEURE DE POINTE



UN TRAIN

TOUTES LES
12 À 30 MIN

EN HEURES CREUSES



UN TRAIN

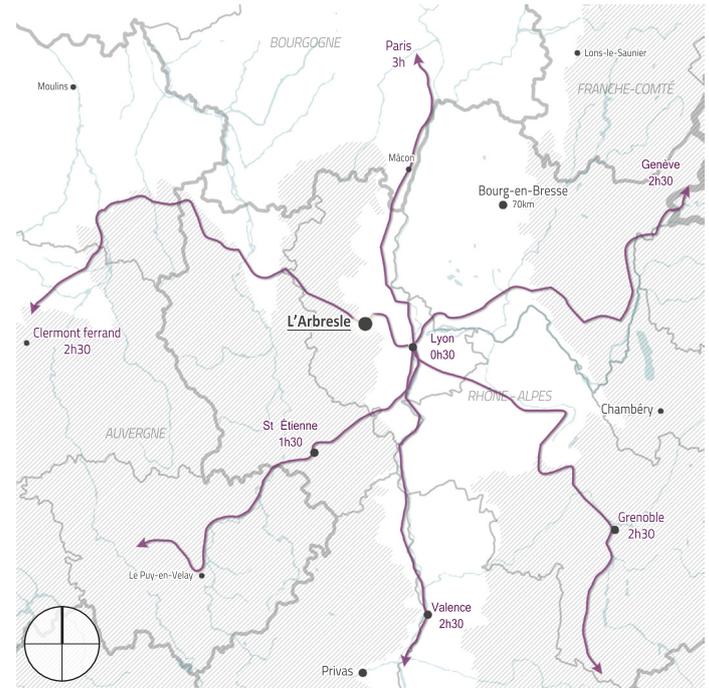
TOUTES LES
30 À 60 MIN



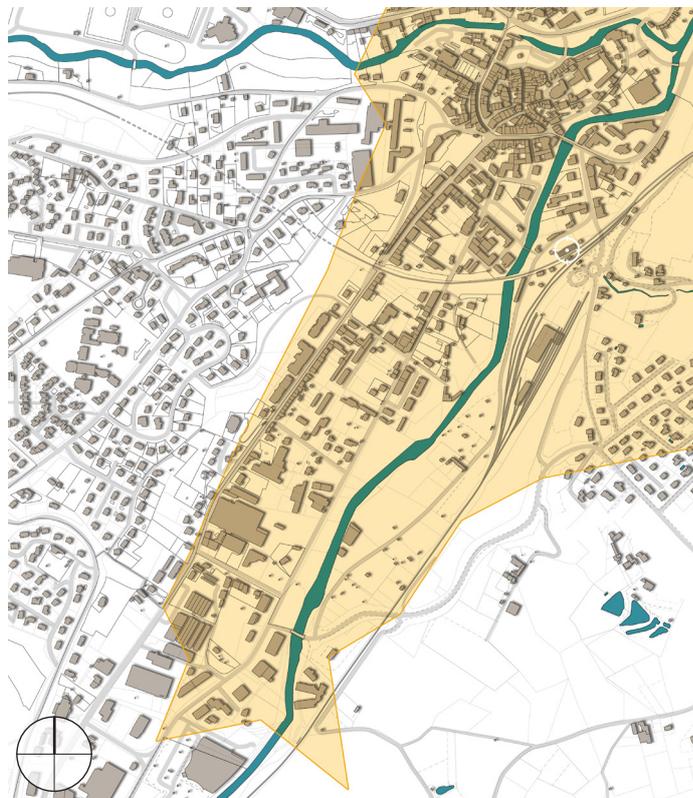
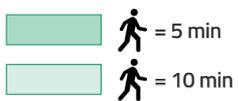
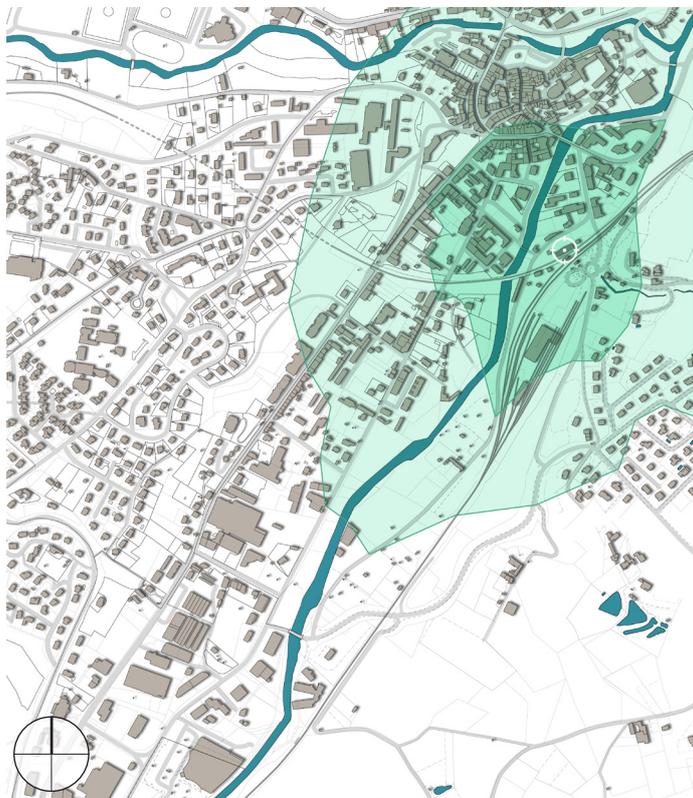
Desserte ferroviaire pour le trajet l'Arbresle -> Lyon + FC + mai 2015

La présence d'une gare régionale facilement accessible à pied ou à vélo au sein de la commune permet la desserte des principales destinations de la région dans des temps tout à fait acceptables.

De plus, l'arrivée du tram-train de l'Ouest Lyonnais en 2012 a permis à la commune de se reconnecter à l'agglomération lyonnaise avec en moyenne une rame toutes les 9 à 12 min en heures de pointe et en semaine pour la liaison l'Arbresle — Lyon.



Chronomobilité train + FC + Mars 2015



03. PAYSAGE, GRAND PAYSAGE, TRAMES VERTES & BLEUES

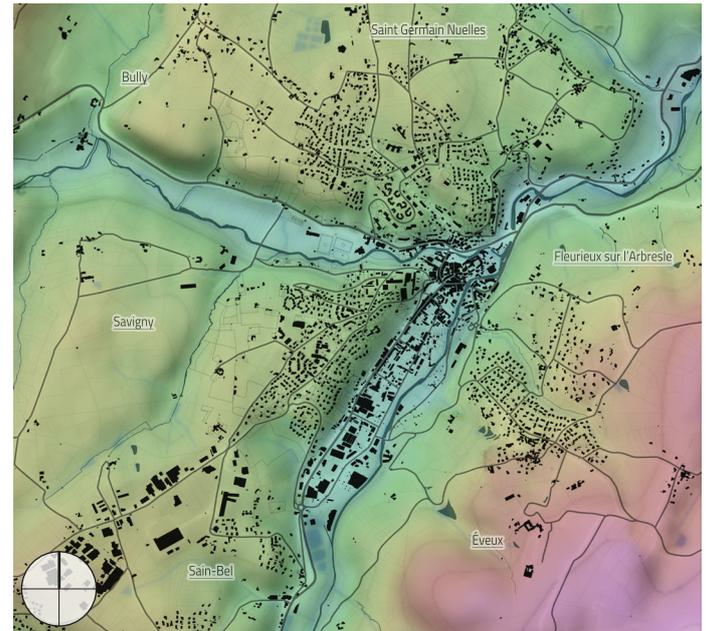
+ UNE TRAME VERTE DE QUALITÉ ET UNE FORTE PRÉSENCE DU VÉGÉTAL +

La morphologie particulière du territoire de la commune lui permet de bénéficier d'excellents points de vue sur le paysage environnant. En effet, à l'image du reste de l'ouest Lyonnais constitué de collines et de vallées, l'Arbresle s'est développée dans un creux, depuis la confluence de la Brévenne et de la Turdine, puis sur les coteaux.

+ 26 +



Trame verte à l'échelle de l'intercommunalité + FC + mars 2015



Carte du relief + FC + mars 2015



+ 28 +



Vues sur le grand paysage et le relief alentour + FC + juin 2015



+ 30 +



Vues sur le grand paysage et le relief alentour + FC + juin 2015

La commune de l'Arbresle, et le site de projet resserré profitent d'une trame verte de qualité, nous l'avons vu à travers le grand paysage, mais également à travers la diversité de types de végétation.

Le végétal — du fait des zones vertes et du relief qui entourent le quartier — est très présent, à travers des zones de forêts, mais également de prairies et d'îlots de culture. Cependant, il est à noter que l'Arbresle ne compte pratiquement pas d'espaces verts ou de parcs ainsi la nature est essentiellement présente à travers un fond de scène environnant, mais elle est relativement peu intégrée aux parcours du quotidien.

En effet, un seul espace vert public et aménagé existe, il s'agit du parc du souvenir français, situé dans le centre-ville de l'Arbresle.

Zones de végétation publique :

-  *Végétation publique*
-  *Forêts*

Hydrographie :

-  *Cours d'eau*

Trame urbaine :

-  *Bâti*



Parc du souvenir français

Zones de végétation privée :

-  *îlots de culture et prairies*
-  *Prairies*
-  *Végétation invitée*



Carte des zones végétales + FC+ 2015



Réseau hydrographique à l'échelle de l'Arbresle + FC + mars 2015

+ UNE TRAME BLEUE À L'ORIGINE D'UN MAILLAGE CONSÉQUENT +

L'implantation de l'Arbresle à la confluence de deux cours d'eau (la Brévenne et la Turdine) induit une trame bleue très présente. Cependant, si les cours d'eau sont omniprésents, leurs abords ne sont pas mis en valeur et les seuls aménagements installés ou prévus sont uniquement à destinée technique, dans le but de protéger les habitants de l'eau.



Bassin versant Brévenne et Turdine + SYRBT + 2007



04. RISQUES NATURELS ET INONDATIONS

La présence de ce cours d'eau comme nous l'avons vu précédemment engendre pour l'Arbresle, mais aussi les communes alentour des risques conséquents en terme d'inondations. Comme nous pouvons le voir sur le Plan de Prévention des Risques Naturels et d'inondations, une grande partie de la commune est située en zone à risque et la majeure partie du périmètre de projet est située en zone rouge. L'Arbresle est principalement menacée par des crues rapides liées à ces cours d'eau (temps de montée des eaux inférieur à 12 heures), mais aussi par les orages « cévenols » qui sont de fortes précipitations sur de petits bassins versants à fort relief provoquant des inondations. Entre 1980 et aujourd'hui, l'Arbresle a subi 6 crues majeures, qui sont intervenues en moyenne tous les 5 ans.

Malgré ce risque d'inondations, peu de mesures concrètes sont entreprises pour limiter les dégâts et les crues sont nombreuses et souvent dévastatrices.

Quelques projets en lien avec la prévention des risques ont été lancés tels que contrat de rivière Brèvenne — Turdine qui vise à mieux gérer les inondations tout en préservant une bonne qualité des eaux et en protégeant les milieux aquatiques et riverains. Cependant, ce dernier reste relativement peu ambitieux dans ses actions.

Zone verte : pas de changement de destination augmentant la vulnérabilité.

Zone bleue : comme zone verte + pas de construction d'ERP > à 300 personnes.

Zone rouge : comme zone bleue + pas de constructions nouvelles, pas de création de parkings, pas de déblais, remblais et talus.



Zonages du PPRNi + FC + mars 2015

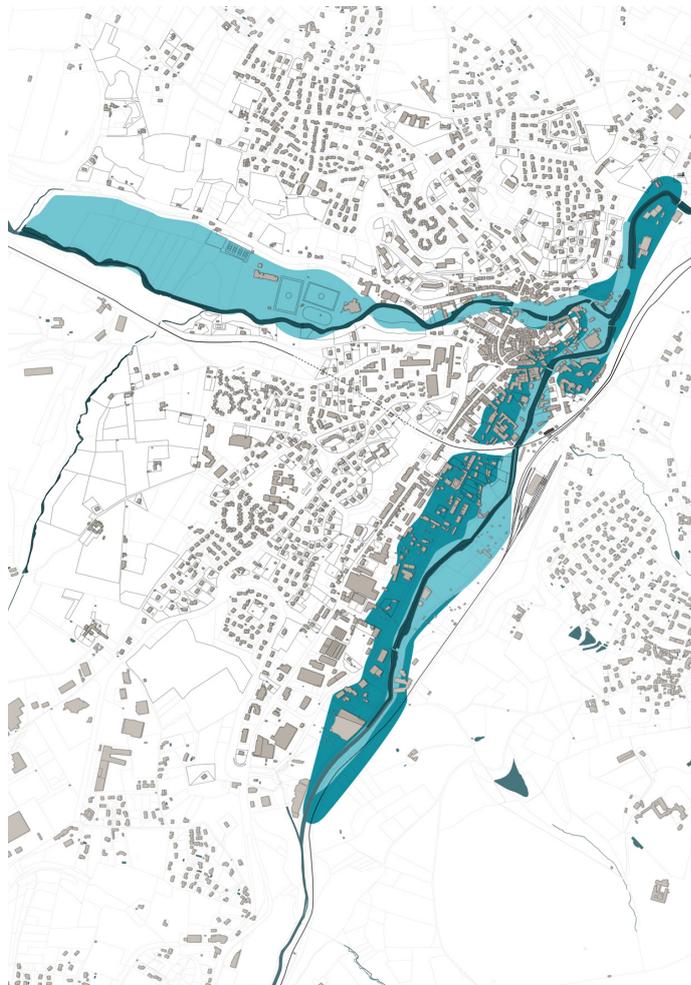
La dernière crue en date de novembre 2008 a été l'une des plus conséquentes avec un champ d'expansion (en bleu foncé sur la carte) largement supérieur aux années précédentes (en bleu clair sur la carte). Cette dernière a touché plus de 250 foyers et nécessité l'hébergement de 60 personnes.

Actuellement, sur la totalité des constructions situées en zone rouge sur le plan de prévention des risques naturels et d'inondation nous retrouvons la typologie d'usages suivante :

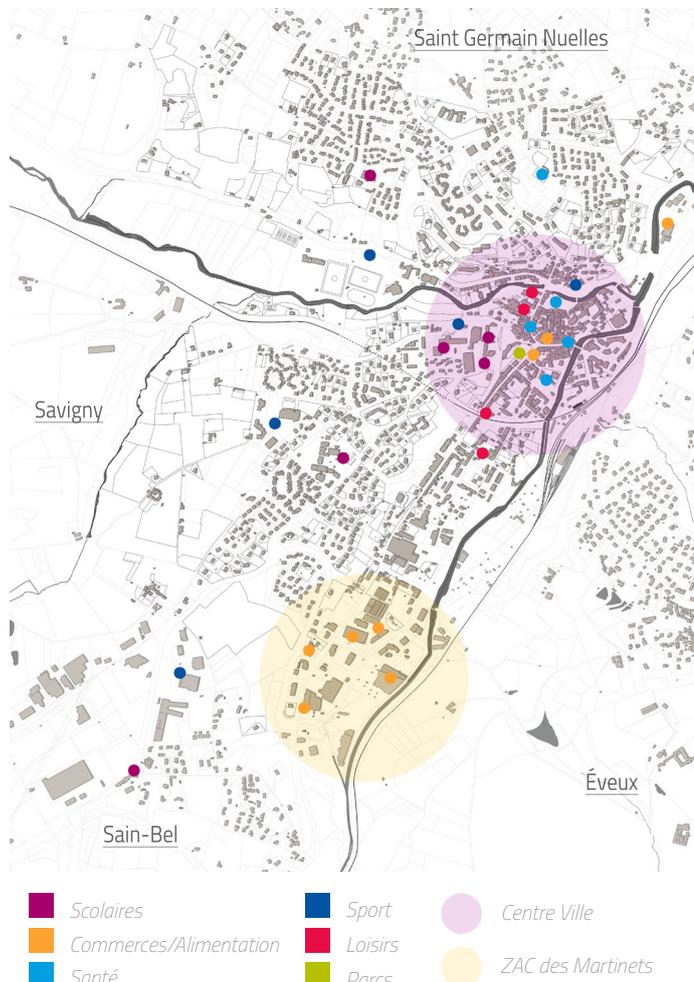
- Près de 70 logements (24 maisons individuelles pour 3 immeubles de logements collectifs totalisant 43 logements).
- 5 locaux d'activités de tailles variables incluant les activités suivantes : mécanique industrielle, travaux publics, santé, et service public.



La crue de novembre 2008 + SYRBIT + 2008



Champ d'expansion des crues + FC +juin 2015



Répartition des pôles d'attractivité+ FC+ mars 2015

05. PROGRAMMATION ET USAGES PRÉSENTS

L'organisation de l'Arbresle reste somme toute assez classique avec un pôle de centralité constitué par le centre-bourg qui offre commerces de proximité et équipements. Cette offre est complétée par un second pôle situé en périphérie et constitué par la zone d'activité des Martinets.

Nous allons voir dans les cartes suivants le détail des équipements divers de l'Arbresle.

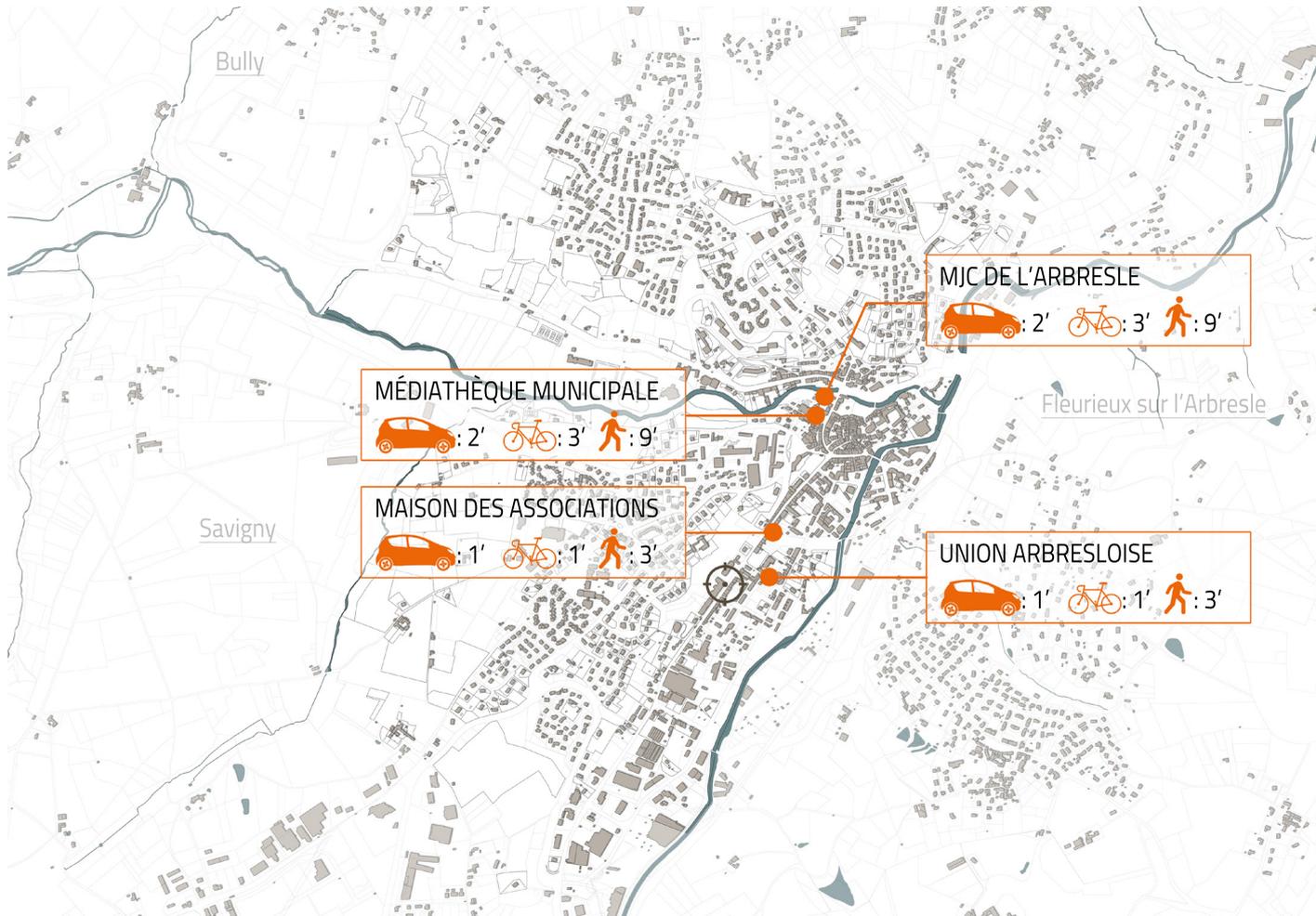
Concernant les équipements de loisirs et de culture, l'offre est peu fournie. Une MJC et une médiathèque municipale de tailles modestes, ainsi qu'une maison des associations.

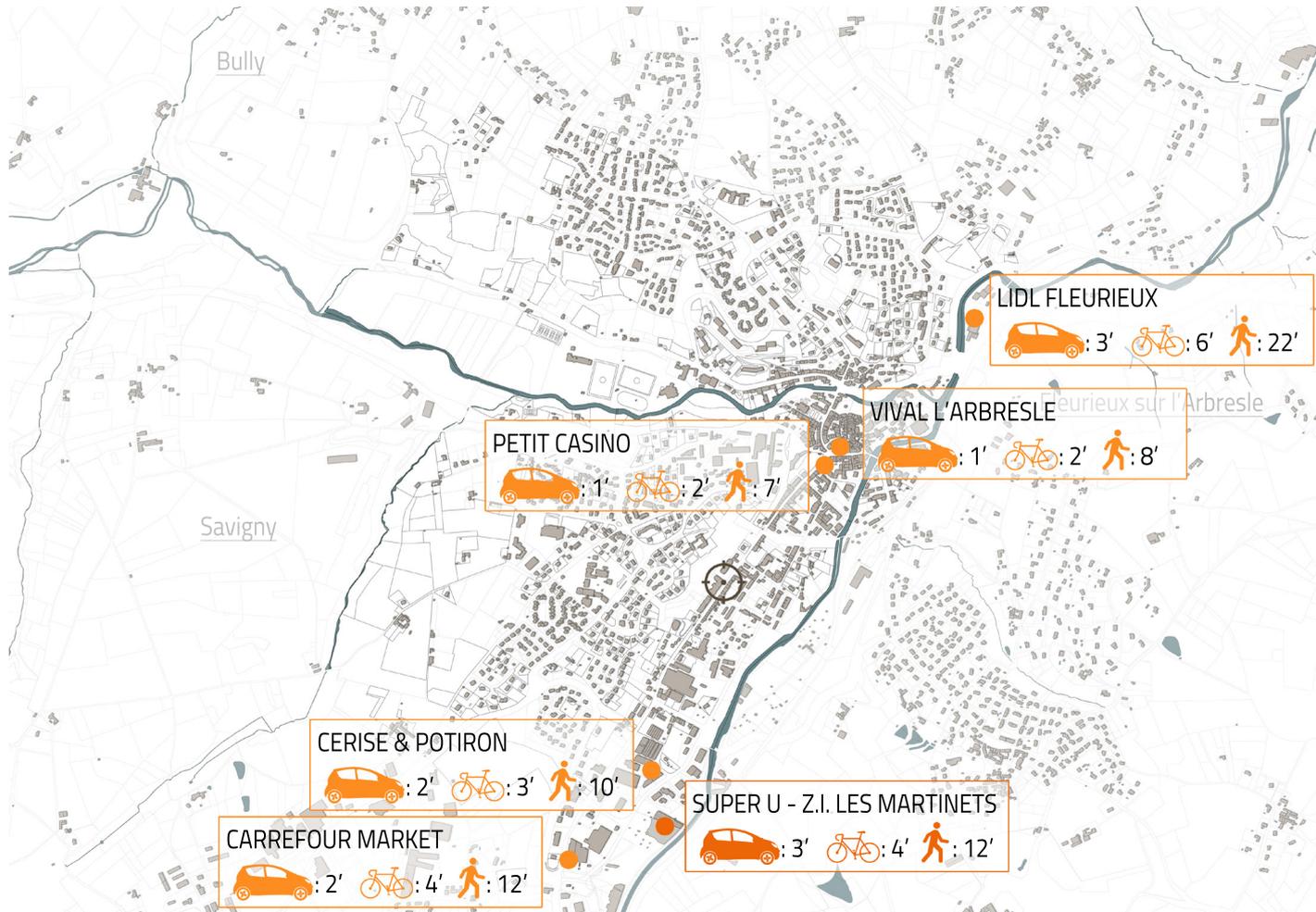
Cependant, cette offre modeste est complétée par un haut niveau d'équipement en terme de structures sportives. En effet, on dénombre pas moins de 4 gymnases sur sa superficie ainsi que la présence d'un stade municipal.

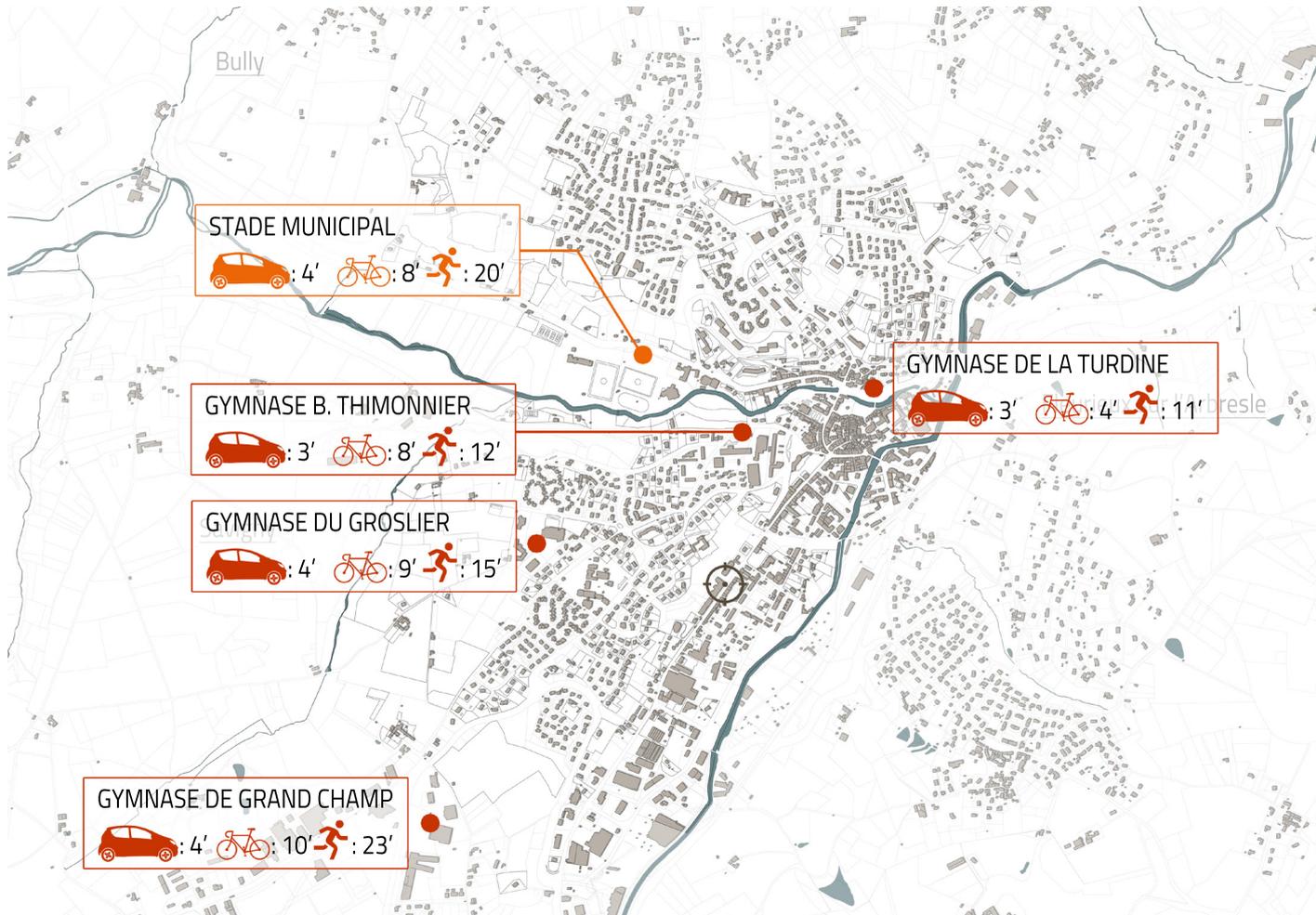
Les équipements de santé sont, eux, regroupés principalement dans le centre de l'Arbresle avec la présence de 3 pharmacies et d'un groupe médical. L'hôpital, lui, est relativement excentré puisque se trouvant à 20 minutes du site de projet.

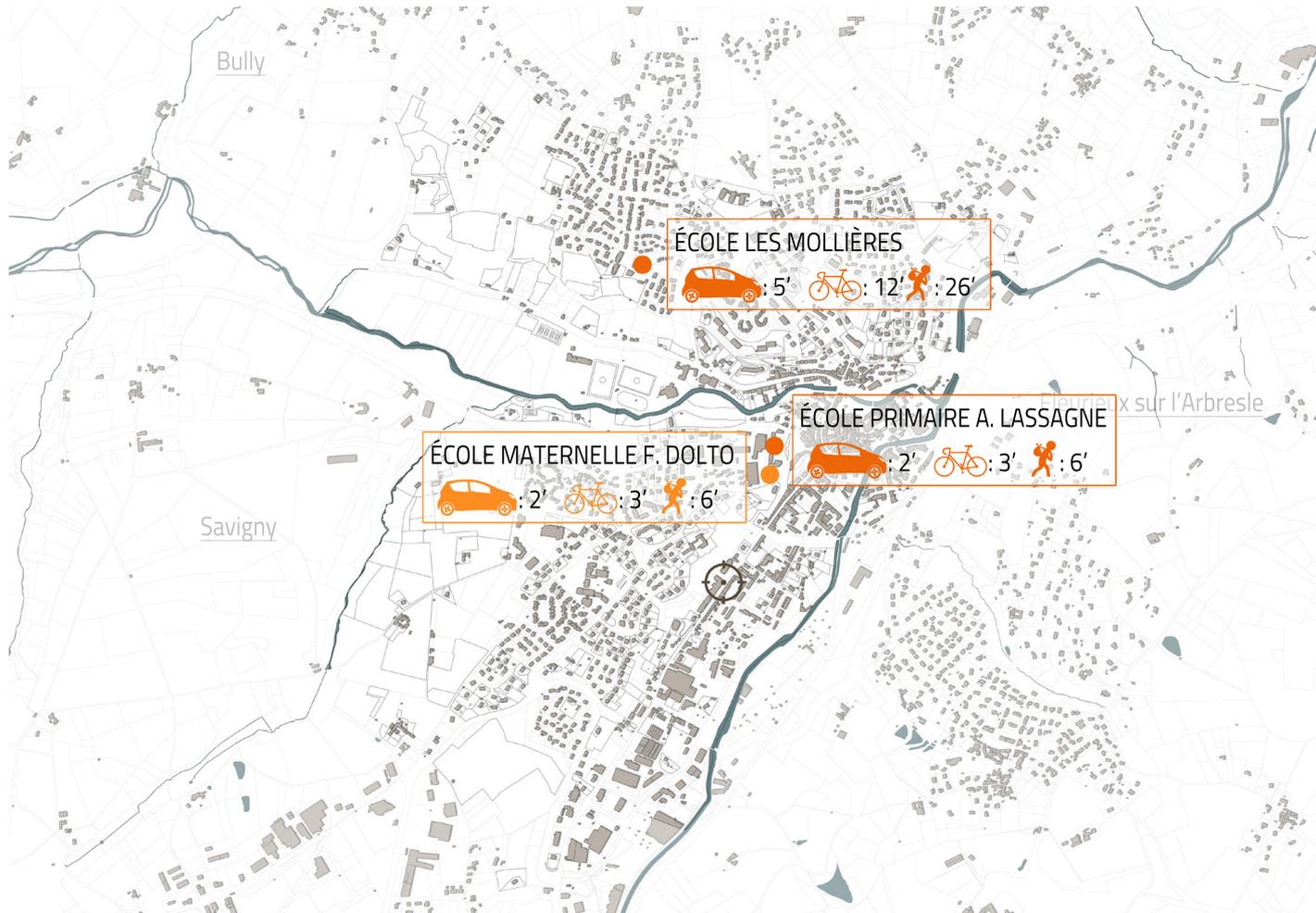
À l'image de la composition de la commune avec ses deux pôles structurants, la répartition des commerces et lieux d'alimentation suit le même modèle avec une offre de petits commerces et supérettes concentrée dans le centre bourg et des enseignes plus généralistes et de typologie de supermarchés située en périphérie dans la zone d'activité.

Les groupes scolaires, eux, sont essentiellement situés dans le centre-ville et sont rapidement et facilement accessibles aussi bien à pied qu'à vélo.

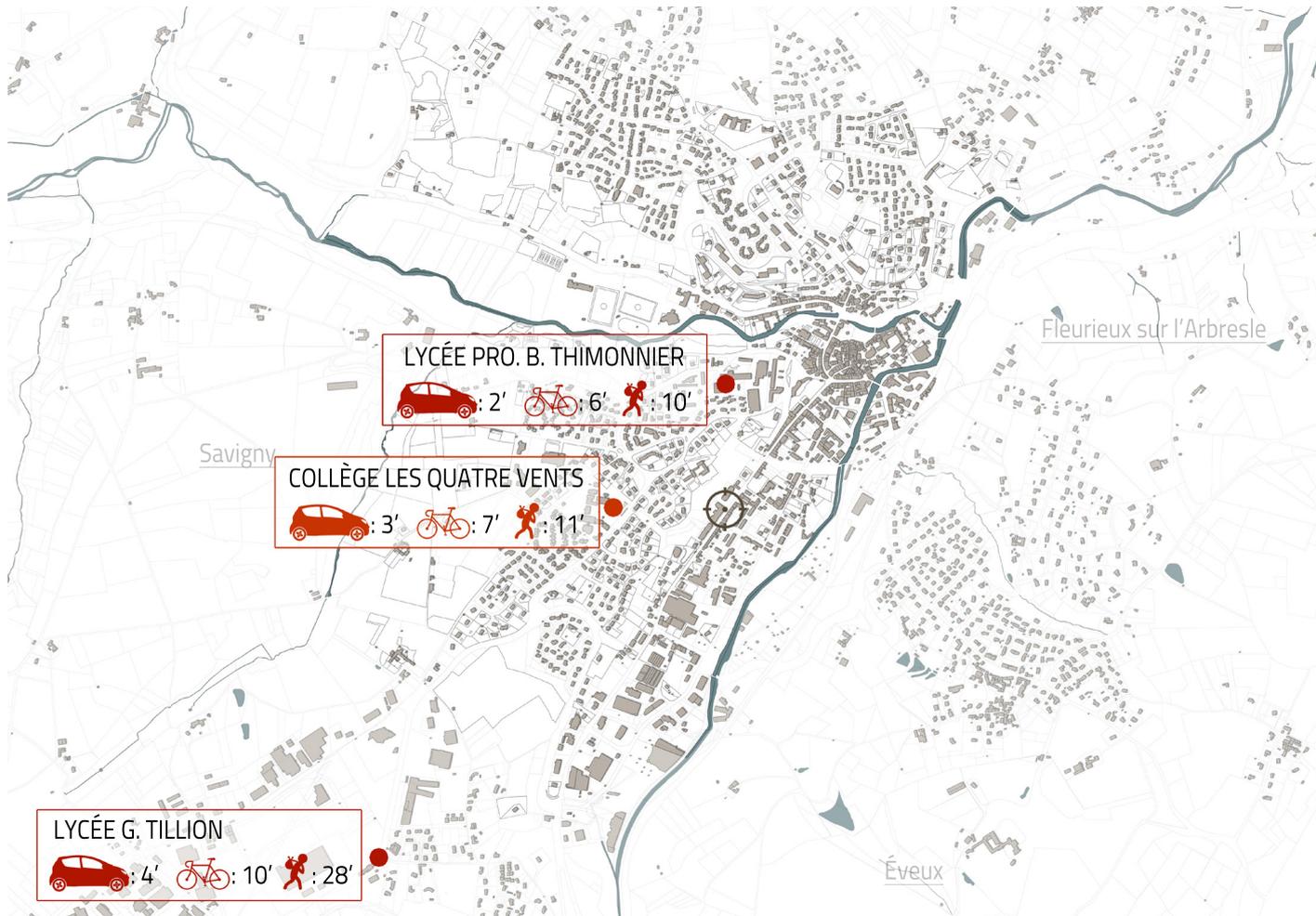








Carte des équipements scolaires, écoles maternelles & primaires + FC + mars 2015





+ 42 +

Typologie de bâtiments + FC+ mars 2015

L'entre-deux qui résulte de cette organisation bipolaire est formé par le quartier des Vernays, objet d'étude de ce projet. Ce dernier joue le rôle d'une couture urbaine entre le centre-ville de type faubourg et la périphérie de l'Arbresle constituée par la zone d'activité des Martinets. Son statut de véritable transition entre zone résidentielle et activités artisanales et commerciales en fait un espace difficile à appréhender et à aménager.

De ce fait, il peine à trouver une véritable identité et il est composé d'un tissu urbain disparate, oscillant entre les identités des deux pôles. Quartier bifonctionnel, il est essentiellement composé de logements collectifs et de maisons individuelles, complétés par quelques entreprises et locaux d'activité qui viennent s'insérer dans cette trame de logements au niveau de la transition entre ces deux zones majeures.

Entre centre historique et ville économique, le statut du quartier des Vernays reste donc à définir.



+ 43 +



« La ville économique » + FC+ mars 2015

« La ville résidentielle » + FC+ mars 2015

06. SYNTHÈSE ET PROSPECTIVE

Points forts du site de projet :

- Un paysage de qualité avec une trame verte très présente, et un fond de scène de qualité.
- La proximité de la gare et la qualité de la desserte ferroviaire avec l'arrivée du tram-train de l'Ouest lyonnais.
- La présence de l'eau, génératrice de risque, mais à exploiter pour de nouveaux usages et une gestion du risque.



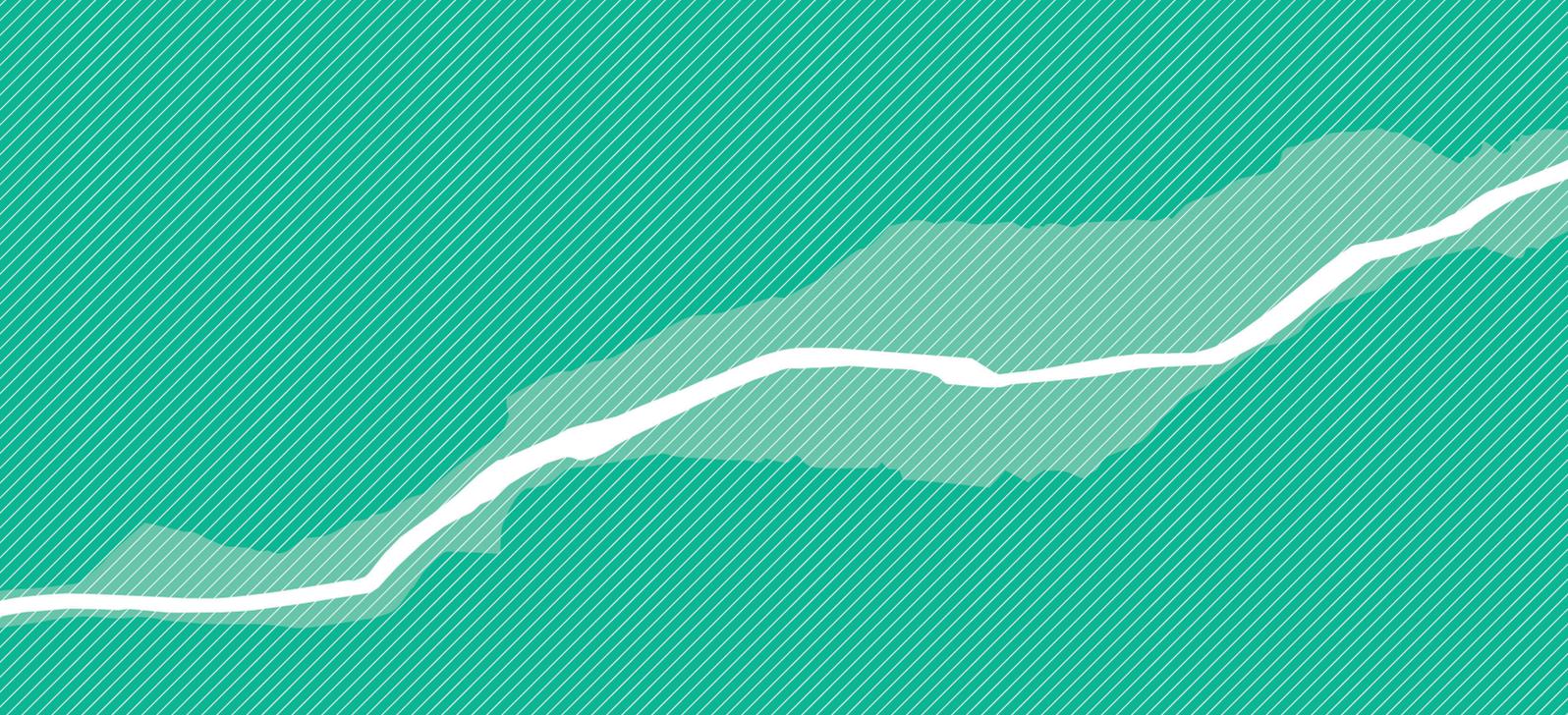
Points faibles du site de projet :

- La présence de la Brévenne et le risque d'inondations généré.
- Un quartier vieillissant et menacé par l'extension des zones d'activités au détriment des espaces de loisirs
- Une typologie d'usages bifonctionnelle : habitat et activités économiques (entreprises ou industries) avec peu ou pas d'offre de loisirs dans les équipements.



+ 45 +





2. AXES DE RÉFLEXION THÉORIQUES & PRÉAMBULE AU PROJET

00. L'EAU DANS LA VILLE, HISTORIQUE	+ 47 +
01. VILLES FLUVIALES, HABITER EN ZONE INONDABLE	+ 49 +
02. RÉFÉRENCES	+ 54 +

00. L'EAU DANS LA VILLE, HISTORIQUE

Le thème de l'eau dans la ville reste un vaste sujet qui débute avec les choix d'implantation de ces dernières. Le fleuve étant le plus souvent à l'origine des villes. En effet, historiquement les villes se sont le plus souvent implantées à proximité d'un cours d'eau, tenant compte des éléments naturels et donc notamment de l'hydrographie pour choisir leur orientation.

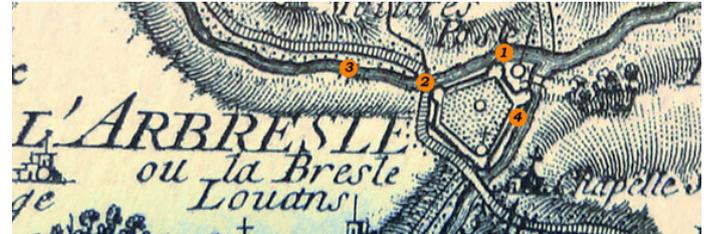
Ce choix s'est souvent opéré pour les multiples apports que l'eau pouvait leur fournir, en dépit du risque. Effectivement, ce dernier leur apportait des ressources non négligeables : aussi bien pour la culture et l'alimentation que pour les diverses activités artisanales liées à l'eau. De ce fait, le cours d'eau revêt également une fonction économique, additionnée à la fonction de voie de communication qu'il peut jouer avec la navigation occasionnant ainsi des échanges commerciaux entre cités. Enfin, le fleuve jouait également le rôle de sécurité permettant aux villes de se protéger et de réduire le risque d'attaques éventuelles, notamment au Moyen-Âge.

Si le fleuve était donc en partie exploité, il était, et reste toujours une menace. Ainsi sa présence occasionne un agencement de la ville particulier qui prend en compte les risques liés à la présence du fleuve. Ainsi, généralement les activités polluantes et industrielles (liées au cours d'eau ou non) sont reléguées en bordure de voies d'eau. On y retrouve les ports et activités portuaires, mais également les activités industrielles qui ont besoin de l'eau pour fonctionner (tanneries, cimenteries, papèteries, moulins...) Ces territoires abritent également les habitations modestes de populations défavorisées et le plus souvent d'ouvriers liés aux industries.

Puis, les terres plus reculées et souvent surélevées accueillent, elles, les « quartiers hauts » qui se retrouvent à l'abri des éventuelles fluctuations du fleuve. Ainsi, le développement des villes se fera sans cesse en lien étroit avec le fleuve qui souvent joue le rôle de limite, franchissable ou non. Limite sécuritaire, mais également limite d'urbanisation, cette dernière dépendant entièrement des franchissements réalisés ou non au-dessus des cours d'eau.



L'Arbresle + Carte de Cassini + 1700



Position des moulins à blé à L'Arbresle au 18e siècle + les amis du vieil Arbresle



Le milieu du 18e siècle verra la position des fleuves et des rivières changer dans les villes. En effet, par mesure d'hygiène, l'eau sera dissimulée, couverte, drainée, comblée, afin d'éviter toute contamination et de diminuer l'insalubrité des villes. Insalubrité aggravée par cette eau souvent utilisée comme égout ou moyen d'évacuation des déchets.

L'eau — désormais domptée — se fait rare en ville et nombreux sont les cours d'eau et rivières qui sont enterrés, couverts, cachés aux yeux des habitants. Nous pouvons citer le cas du Cheonggyecheon (Corée du Sud), cours d'eau traversant Séoul d'est en ouest qui fut recouvert et transformé en route afin d'accueillir une voie express. Plus localement, le Verderet, à Grenoble, est un cours d'eau qui fut canalisé en souterrain sur près de 6 km afin de limiter les risques de crues et d'inondations sur la commune d'Eybens. Seulement, ces endiguements et autres enfouissements de l'eau ne règlent pas le problème du risque d'inondation. En effet, cette eau, bien que dissimulée, n'échappe pas à la règle des fluctuations de niveau et de débits qui caractérise les cours d'eau. Le risque d'inondation se fait ainsi discret, mais surprend les habitants du fait de la dissimulation de l'eau.



Quand il n'est pas couvert, le fleuve est rarement mis en valeur et les quais sont souvent support de circulations automobiles ou de parking. Nous pouvons citer l'exemple de Lyon qui avant son « Plan bleu » de reconquête des berges du Rhône et de la Saône a vu ces dernières réduites à accueillir voies de circulations, parkings, et même autoroute au niveau de la Mulatière. Autoroute A7 encore bien présente et qui prive quelques milliers d'habitants d'un accès à l'eau, leur donnant en échange pollution sonore, visuelle et autres désagréments liés au règne automobile.



01. VILLES FLUVIALES, HABITER EN ZONE INONDABLE

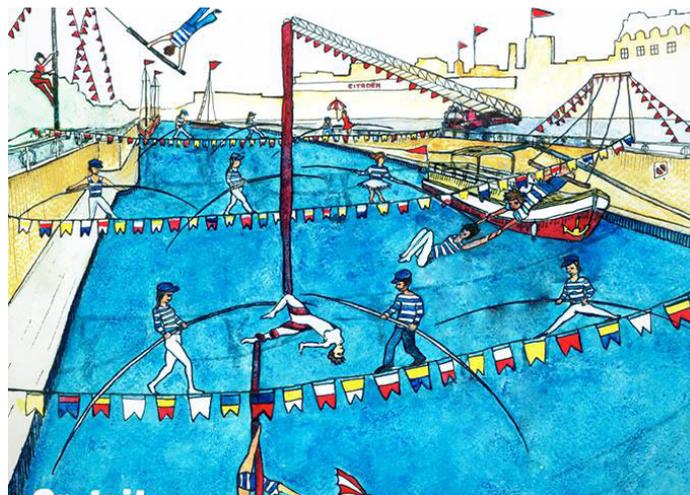
+ L'EAU DANS LA VILLE, UN CHANGEMENT DE PERCEPTION RÉCENT +

Si autrefois les cours d'eau ont eu des fonctions purement techniques et utilitaires pour l'homme, ces usages et cette perception de l'eau sont en train de se modifier depuis plusieurs années. Et si comme nous l'avons vu précédemment l'eau a souvent été couverte, dissimulée et canalisée afin de diminuer ses désagréments, elle est désormais au cœur des préoccupations de la fabrique de la ville et son image est en train d'être progressivement réhabilitée.

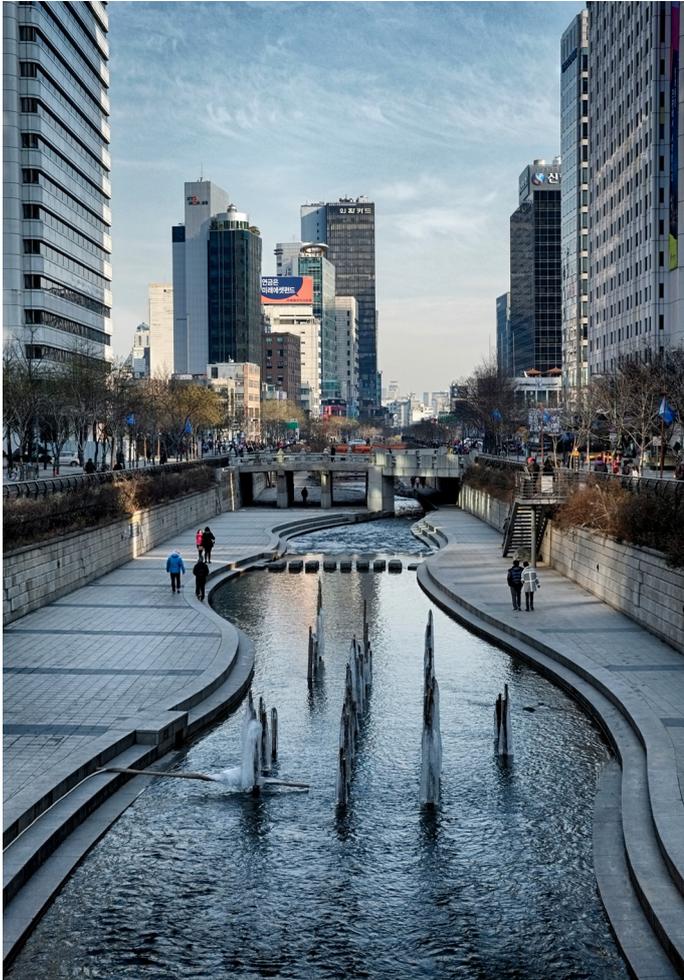
L'eau devient un véritable objet de conception territoriale et urbaine et sa présence dans les villes redevient une valeur ajoutée. Désormais véritable patrimoine à mettre en valeur, protéger et révéler, l'eau fait l'objet de multiples projets. De plus, le système eau est maintenant abordé dans sa totalité, l'eau n'est plus une simple surface liquide traversant les territoires, elle est aussi lieu de biodiversité, paysage, et véritable écosystème.

De plus en plus de villes entament ainsi une reconquête de l'eau à travers différentes actions à des échelles diverses et variées ainsi, on assiste ainsi à une véritable redécouverte des bords d'eau de la part des villes fluviales et ces nouveaux espaces deviennent support de renouvellement de l'image des villes. Dans ce contexte de nouveaux termes font leur apparition dans le vocabulaire des projets urbains et de renouvellement : *docks, docklands, waterfront...* Autant de mots qui visent à définir ces nouveaux espaces résultant d'une reconquête des bords d'eau.

Ces rapprochements entre la ville et l'eau se font le plus souvent au travers des espaces bordant ces cours d'eau tels que les quais ou les berges. Cependant, il peut également s'effectuer au travers des infrastructures liées à l'eau opérant par la même occasion une réconciliation entre la ville du quotidien et les industries fluviales. On peut citer l'exemple des ports. Souvent relégués à la périphérie des villes pour réduire les nuisances, ces derniers font l'objet d'une démocratisation récente visant à lever le voile sur ces espaces encore méconnus des habitants. Nous pouvons parler du cas de Bruxelles, ville possédant encore un port intérieur et à l'initiative de la création de la « Fête du port », évènement visant à créer un mouvement d'adhésion autour du port et de son image afin que les Bruxellois puissent renouer avec cette entité.



Extrait de l'affiche de la fête du port de Bruxelles + www.portdebruxelles.be + 2013



Le Chéonggyecheon aujourd'hui, Séoul (Corée du Sud) + e_l_ave + 2014

Le Cheonggyecheon, fleuve traversant Séoul en Corée du Sud dont nous avons parlé précédemment a fait l'objet d'un vaste projet de reconversion lancé en 2003 par le maire de Séoul. Héritage des trente glorieuses l'ouvrage routier construit par-dessus le cours d'eau occasionnait un trafic routier similaire à celui du périphérique sud de Paris (capacité du viaduc additionné aux voies secondaires : 14 voies).

La restauration de ce fleuve répond à plusieurs enjeux : un changement de paradigme de l'aménagement urbain qui est passé d'une volonté de développement à celle de restaurer une haute qualité de vie, une envie de créer une ville respectueuse de l'environnement, une mise en valeur de l'histoire et de la culture de Séoul, et enfin une volonté de revitalisation du centre-ville dans le but de proposer un développement régional équilibré.

La réalisation du projet durera près de 3 ans et sera l'occasion d'importants travaux. En effet, l'assèchement du fleuve donne lieu à la nécessité de pomper l'eau de rivières annexes afin d'alimenter correctement le courant. Malgré la controverse, ce projet reste une réussite et constitue une opération majeure de restauration urbaine.



Situation en 2003 + Cheon Gye Cheon Restoration project + 2006

Les critères de conception de ce nouvel espace de loisirs et de promenade s'appuient sur des critères techniques : sécuriser les abords et prévoir les éventuelles fluctuations du fleuve avec la prise en compte des niveaux d'inondation possibles, création d'un système d'égouts combiné pour les pluies et les eaux usées avec une capacité trois fois supérieure au niveau d'eaux usées estimé. Les franchissements créés (au nombre de 22) sont dimensionnés afin de réduire la résistance à l'écoulement des eaux.

De plus, ces derniers combinent des atouts à la fois techniques et esthétiques puisque l'objectif est également de créer des lieux culturels et de repère artistique avec le lancement d'un concours de design international.

La totalité du parcours est divisée en trois séquences d'est en ouest possédant chacune une identité forte : histoire, culturelle et urbaine, et naturelle. La promenade ainsi créée offre une transformation progressive du paysage urbain à l'environnement naturel tout en créant un biotope écologique ainsi qu'un environnement propre. Enfin, l'ensemble est ponctué de lieux thématiques marqués par des cascades et fontaines.

La mise en place de ce projet aura permis une réduction conséquente du flux de voitures au sein de la ville et donc une amélioration de la qualité de l'air ainsi que de l'eau. Le niveau de bruit a été de ce fait sensiblement réduit tout en réduisant l'effet d'îlot de chaleur (2 à 3 °C de différence). D'un point de vue environnemental, le nombre d'espèces aquatiques est passé de 3 à 14 et celui des insectes est passé de 7 à 41 espèces en l'espace de 4 ans.

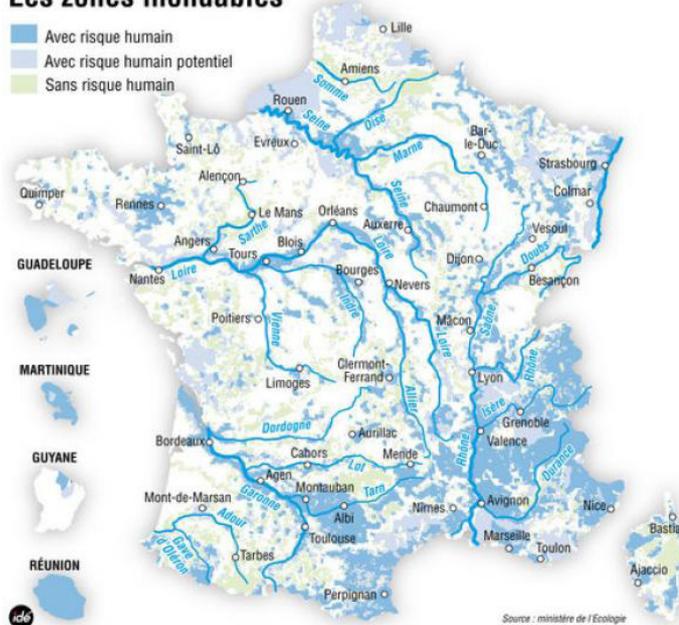


Le Cheonggyecheon aujourd'hui, Séoul (Corée du Sud) + Thomas Birke + 2014

+ HABITER EN ZONE INONDABLE, LE RISQUE AU QUOTIDIEN +

En raison de l'étalement urbain, même si les villes fluviales ne se sont pas nécessairement implantées en zone inondable à leurs débuts, elles ont petit à petit empiété sur ces zones à risque. De même, les villes relativement peu urbanisées à l'endroit de ces espaces du fait d'une augmentation démographique peuvent vite s'accroître et accroître le risque lié à la présence de l'eau.

Les zones inondables



En France, le risque d'inondation concerne près de 5 % du territoire (soit 27 000 km²) et 6.1 millions d'habitants (10 % de la population) ainsi que 400 000 entreprises. (1)

Il s'agit là du premier risque naturel dans le pays, et c'est celui qui cause le plus de morts parmi les différentes catastrophes naturelles. De plus, du fait de l'urbanisation de plus en plus importante, les inondations sont de plus en plus importantes et dévastatrices causant de nombreuses destructions de biens et de constructions

La construction en zone inondable doit donc faire l'objet d'études préalables sérieuses et fondées et doit être le plus possible évitée. L'habitat classique n'offre pas les réponses adéquates à ce type de milieu et différents critères doivent être pris en compte quand bien même des documents d'urbanisme réglementent ces implantations. Ainsi, l'artificialisation des sols ainsi que leur imperméabilisation doit être réduite, et les formes urbaines travaillées dans le but de réduire les risques.

De même, des traitements paysagers peuvent être mis en place afin de réduire les risques d'inondations, les digues et autres constructions sont trop souvent surestimées et leur efficacité est discutable. Ainsi, des aménagements doux et moins drastiques sont envisageables. L'aménagement urbain doit accepter l'inondabilité de certaines zones afin de protéger les espaces à plus forts enjeux.

(1) Sylvain Rode, « Le chêne ou le roseau : quelles stratégies de gestion du risque d'inondation en France? », *Cybergeographie : European Journal of Geography* [en ligne], Aménagement, Urbanisme, document 603, mis en ligne le 25 avril 2012, consulté le 12 juin 2015. URL : <http://cybergeographie.revues.org/25299>; DOI : 10.4000/cybergeographie.25299

Ainsi le fait de redonner de la place aux cours d'eau n'est pas inenvisageable, on retrouve ce principe avec les déversoirs, constructions ou aménagements permettant de réduire le niveau d'une crue quand la montée d'eau devient incompatible avec la capacité des ouvrages situés en aval.

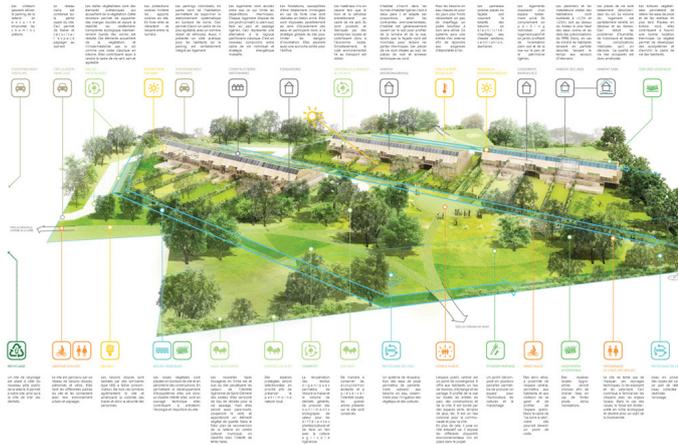
Le recalibrage d'un cours d'eau peut permettre également de réduire les niveaux d'eau en cas de crue, de même pour les zones d'expansion qui dans la continuité des actions citées précédemment permet également de gérer et contrôler les risques de débordement avec un faible impact sur les constructions et les habitants.



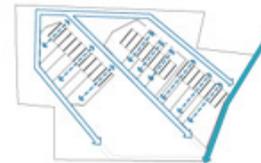
02. RÉFÉRENCES

+ LES TERRASSES DE SAINT-CLÉMENT — ATELIER CMJN +

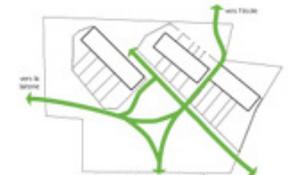
Programme de logements en zone inondable située à Saint Clément des Levées en Maine & Loire. Les logements sortent de la logique pavillonnaire et proposent une alternative au mitage traditionnel caractéristique en zone inondable. Ils répondent aussi aux nouveaux standards des maisons passives. La partie habitable du logement est surélevée afin de se mettre à l'abri des aléas naturels et d'éventuelles inondations. La structure régulière à ossature bois est facilement mise en œuvre grâce à sa préfabrication et reste modulable tout au long de la durée de vie du logement.



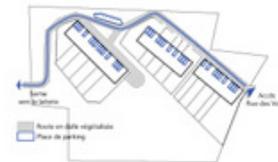
+ 56 +



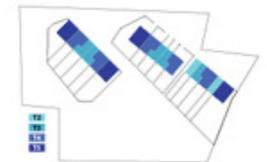
GESTION DES EAUX



CIRCULATIONS DOUCES



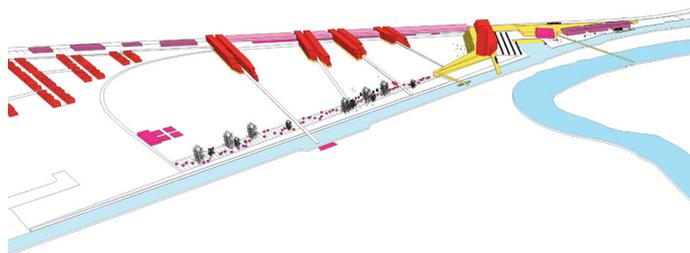
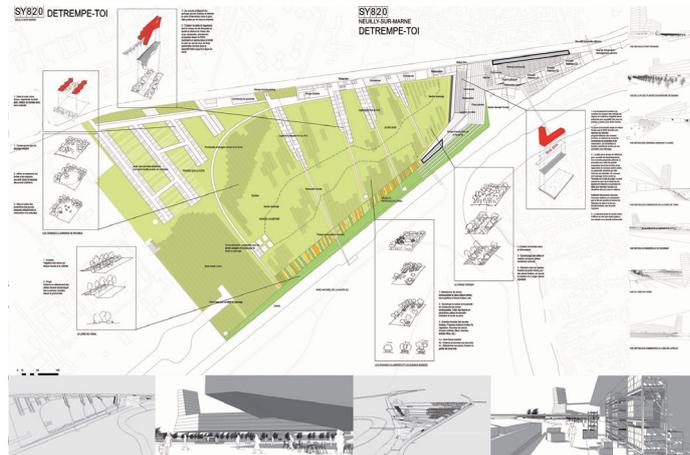
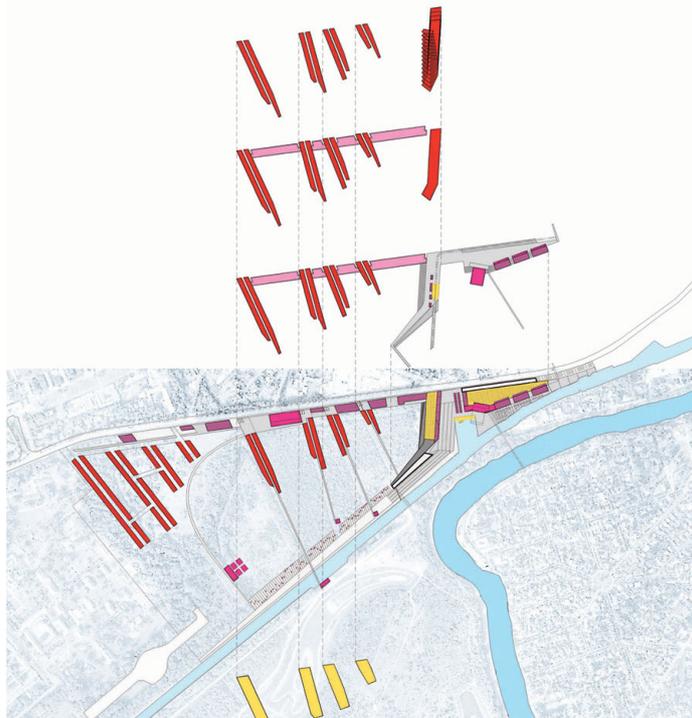
CIRCULATION/STATIONNEMENT



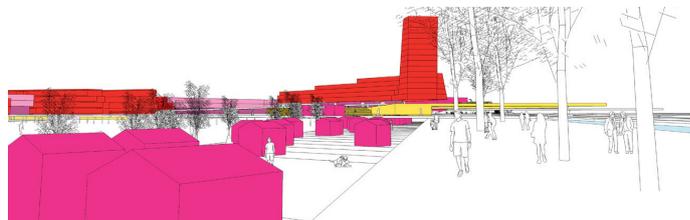
COMPACTE/TYPOLOGIES

+ « DÉTREMPE-TOI » ROUVERAND & STEHELIN ARCHITECTES (EUROPAN 11) +

Le site de projet Européan de la « Pointe de Gournay » est situé en zone inondable. Il soulève les questions de « l'eau urbaine » et de la possible résilience des projets urbains au risque d'inondation. Cette proposition prend le parti de limiter la construction aux secteurs non impactés par les risques d'inondabilité. Elle mise sur un équilibre entre bâti et végétal avec peu d'interventions sur le système hydrologique existant.



+ 57 +





+ 58 +



+ PARC DES RIVES DE LA THUR — ATELIER VILLES & PAYSAGES +

Ce parc urbain est situé en bordure de rivière (la Thur) qui est la cause de nombreuses crues et inondations.

Ce parc est intégré au cœur d'un projet d'extension urbaine favorisant la mixité urbaine entre logements et activités, mais aussi habitat individuel et collectif.

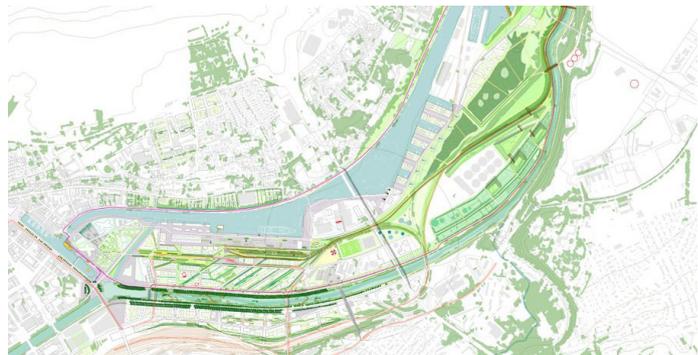
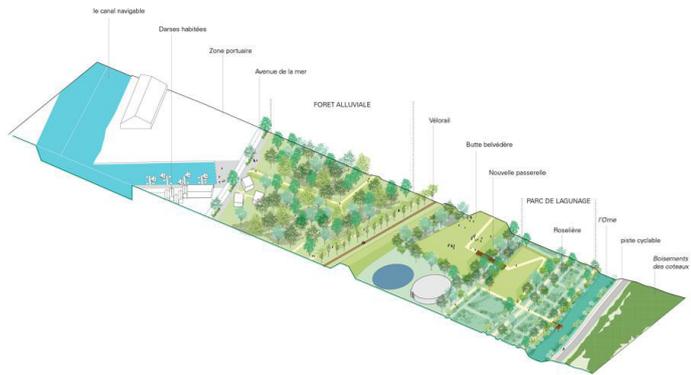
La problématique environnementale a été l'axe directeur de la conception de ce parc qui par la réalisation de noues végétalisées et de bassins peut stocker une partie du surplus d'eau en cas d'inondations ou de fortes pluies.

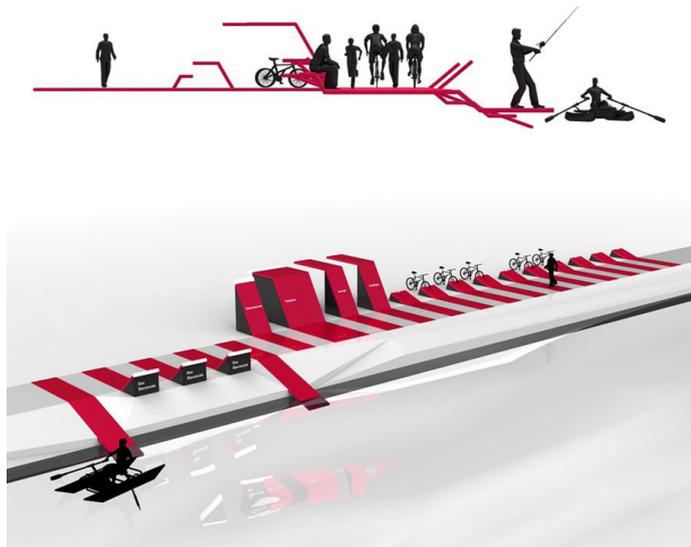


Ce projet intervenant sur la presqu'île à Caen propose de reconnecter la ville avec la mer par le biais d'une nouvelle programmation maritime tout en tissant un lien entre l'Orne et son canal.

Le programme se décline en différents faisceaux qui se croisent et s'entremêlent : faisceau bâti, végétal, de circulations, de loisirs... Ce tout ainsi formé constitue le faisceau de la mer. L'intervention proposée ici s'appuie sur l'existant avec une série de micros interventions qui permettent une mise en œuvre rapide des aménagements tout en respectant le patrimoine existant.

« Attention aux roches, et surtout, attention aux mirages! L'Orne n'est pas un fleuve, c'est une avenue. Une avenue de 170 km qui dégringole de la forêt d'Écouves pour finir dans la Manche, avec des jonques et puis des sampans de chaque côté. Puis au milieu, il y a des... des tourbillons d'îles flottantes avec des orchidées hautes comme des arbres. (...)» (Jean Gabin, un singe en hiver [1962], écrit par Michel Audiard)





+ 60 +

Berges du canal de Garonne, Grisolles-Dieupentale (France) + BASELAND + 2013



FLUSSBAD
745 m equals
SEVENTEEN OLYMPIC SWIMMING POOLS



Lille Plaine des sports, Lille (France) + BASELAND + 2011



Projet Flussbad, Berlin (Allemagne) + Edler Architectes + 2012



Banyoles (Espagne + Mias Architectes

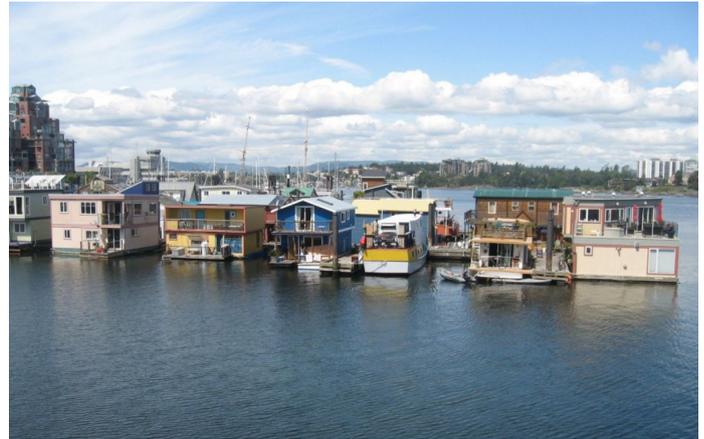


Canal Eisbach, Munich (Allemagne)

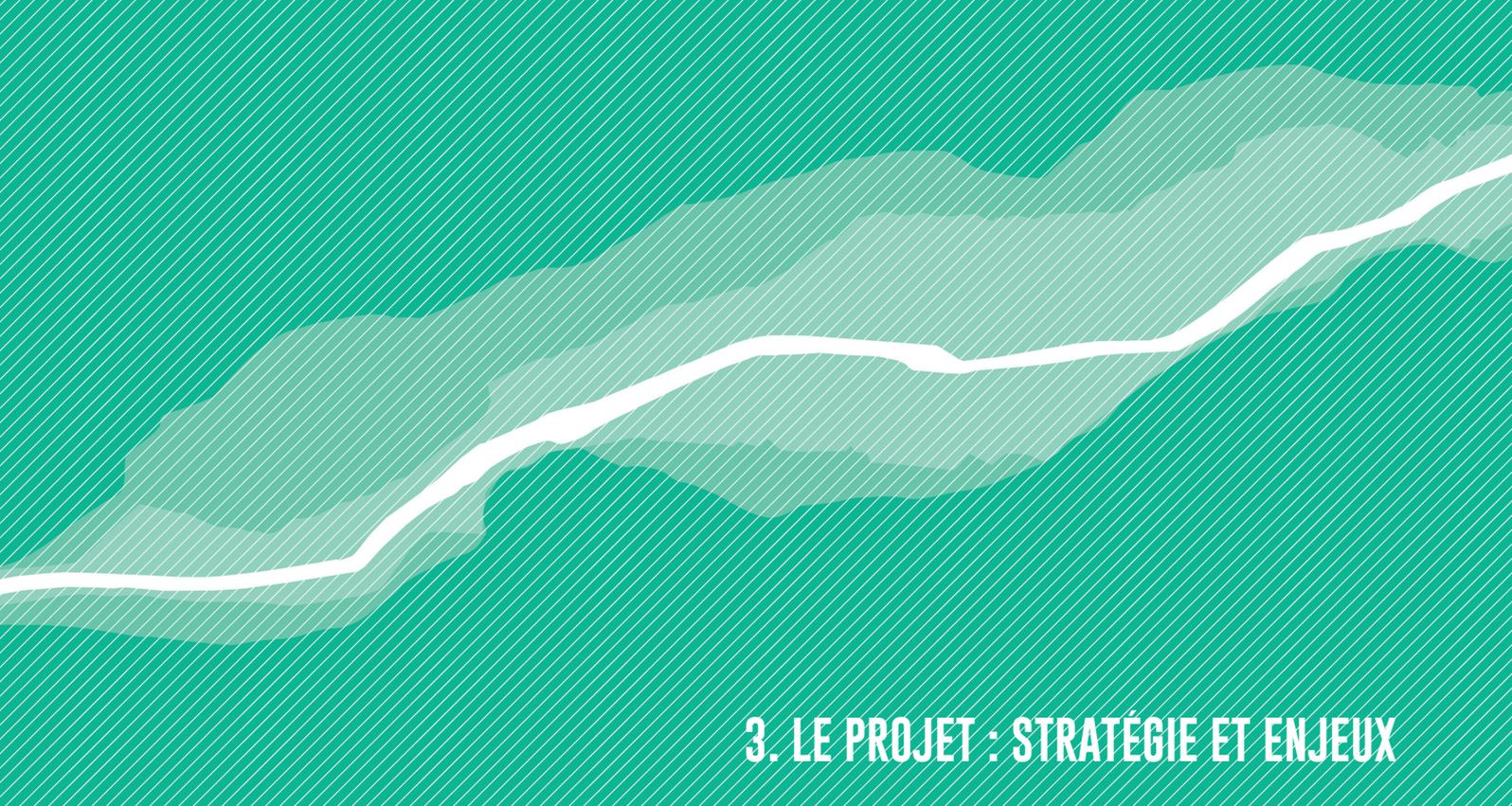


Welland Canal Park & Civic Square + Janet Rosenberg and Studio

+ 61 +



Village des pêcheurs, Vancouver (Canada)



3. LE PROJET : STRATÉGIE ET ENJEUX

00. CADRAGE ET ENJEUX DU SITE DE PROJET	+ 63 +
01. PROBLÉMATIQUE	+ 64 +
02. STRATÉGIE DU PROJET	+ 65 +
03. CONCLUSION	+ 75 +

00. CADRAGE ET ENJEUX DU SITE DE PROJET

+ Une augmentation de population à prévoir, tant au niveau de l'Arbresle qu'à celui de l'agglomération Lyonnaise.

+ L'Arbresle, considérée comme un pôle structurant et le cœur du bassin géographique de l'Ouest lyonnais dans les prescriptions de la directive territoriale d'aménagement de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise.

+ L'ajout du tram-train dans l'offre de transport qui joue un rôle dans les lieux d'emploi et la dynamique économique de l'Arbresle

Le quartier des Vernays possède une situation privilégiée malgré le risque lié à la présence de la Brévenne. Une proximité de la gare qui permet de relier rapidement les bassins d'emploi alentour, un cadre naturel et paysager de qualité avec des vues à préserver, la proximité de la Brévenne et les potentialités qu'elle offre, la situation entre deux pôles de centralité qui garantit une qualité de services.



0.1 PROBLÉMATIQUE

Nous avons pu voir en introduction qu'à l'aune d'une expansion démographique de l'agglomération lyonnaise non négligeable, sa périphérie apparaissait comme le lieu idéal pour un report de la densification, difficilement possible au cœur même de l'agglomération. Seulement, ces territoires ne sont pas nécessairement propices à accueillir cette évolution.

Nous avons vu que le cas de l'Arbresle apparaissait comme un lieu privilégié dans ce contexte : centralité de l'Ouest Lyonnais facilement accessible. Cependant, la proximité de la Brévenne en fait un territoire sous contrainte. La question que nous nous posons et qui guidera la pensée de ce projet est donc :

Comment accompagner et dynamiser le territoire de l'Arbresle dans sa mutation tout en prenant en compte des problématiques d'inondabilité et de préservation du grand paysage?



Carte synthétique de l'analyse + FC + 2015

02. STRATÉGIE DU PROJET

+ QUELLE IDENTITÉ POUR LE QUARTIER DES VERNAYS? +

Un aménagement paysager multifonctionnel qui s'insère dans l'existant tout en répondant à l'échelle métropolitaine. Une prise en compte des mobilités et aménagements urbains en relation avec l'eau qui intègre également la création de logements, de commerces et d'équipements.

Quel programme?

- Logements, petit collectif et collectif
- Équipements culturels et de loisirs pour pallier au manque présent dans la commune

-> à mettre en lien avec la Brévenne et tirer parti de la présence de ce cours d'eau

-> à mettre également en lien avec les écoles présentes sur le territoire

— Commerces pour étoffer l'offre présente qui se concentre sur le centre historique et la Z.A. en périphérie cependant sans mettre en concurrence les trois pôles (centre-ville, quartier des Vernays et Z.A. des Martinets en périphérie)

— Une offre d'espaces publics et paysagers pour compléter l'offre très pauvre au niveau de l'Arbresle, mais aussi pour valoriser les trames vertes et bleues qui sont présentes, mais non aménagées, ni mises en valeur (Brévenne, grand paysage et vues dégagées). Considérer la possibilité de dédensifier une partie du territoire pour mettre l'accent sur des zones à aléas plus faible.





La crue de novembre 2008 + SYRBIT + 2008



La Brévenne et ses abords + FC+ mars 2015

La Brévenne actuellement à l'Arbresle bénéficie d'une image négative et elle constitue un élément non apprécié à sa juste valeur :

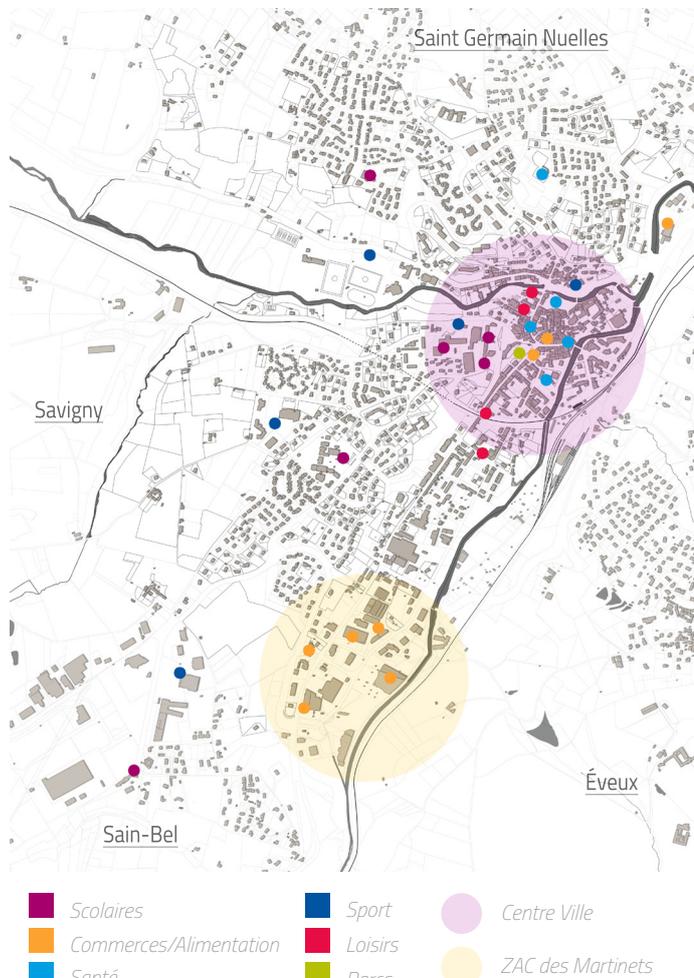
- La Brévenne est source de crues régulières ainsi que d'inondations qui impactent les habitations à proximité.
- Ses abords sont délaissés et investis par des usages en marge de la ville et peu valorisants.

Longtemps réduite à des aspects fonctionnels, l'eau nécessite d'être envisagée comme véritable objet territorial, vecteur de qualité de vie et de bien être.

Les usages possibles et autres aménités sont nombreux. Ces derniers peuvent (comme historiquement) être dans l'exploitation (raisonnée) de l'eau en l'utilisant comme source d'énergie, force motrice, voie de navigation... Elle peut également le support d'agriculture, de loisirs nautiques, de promenade... Enfin l'eau peut également intervenir dans la conception urbaine et jouer un rôle non négligeable à l'échelle de l'aménagement : l'eau comme filtre, comme limite, vecteur de rafraîchissement, ou encore élément paysager.

L'objectif ici est de donner une véritable identité au quartier des Vernays ainsi qu'à l'Arbresle à travers l'eau qui devient un élément majeur de façonnage du territoire.





Répartition des pôles d'attractivité+ FC+ mars 2015

Nous avons vu précédemment que l'offre commerciale et de loisirs de l'Arbresle était organisée en deux pôles bien distincts. L'objectif à travers ce projet est donc aussi de donner une véritable identité au quartier de Vernays et de se positionner de manière juste entre ces deux entités sans toutefois les concurrencer par le biais d'une offre originale et en lien avec l'existant.

Par la diversification de l'offre programmatique du site de projet, nous proposons d'intégrer de nouveaux usages en plus de l'habitat afin de dynamiser cette zone qui est actuellement bifonctionnelle : limitée à du logement et de l'activité.

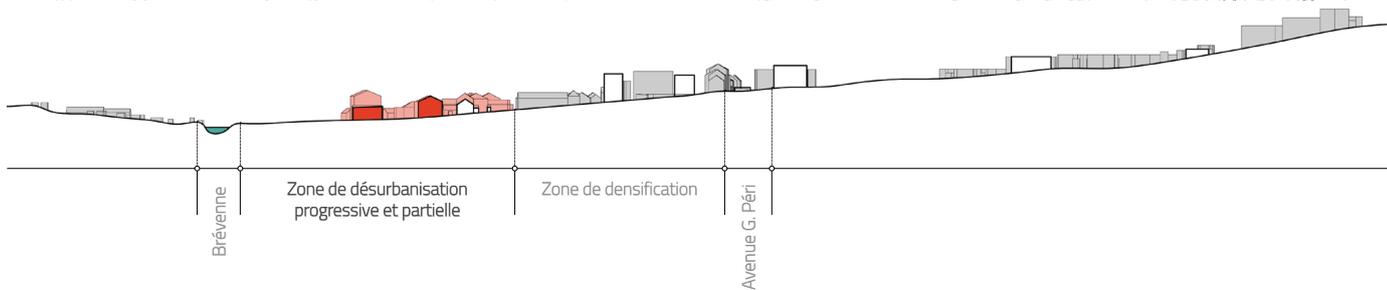
Compléter l'offre existante en terme d'équipements et de loisirs qui est actuellement très pauvre afin d'affirmer la position de centralité de l'Arbresle dans l'Ouest Lyonnais. Ceci passe par une offre programmatique diverse et variée : l'implantation d'une maison des jeunes qui pourrait offrir et centraliser des activités sportives en lien ou non avec l'eau et les éléments naturels présents à proximité, enrichir l'offre d'espaces verts actuellement trop pauvre malgré un grand paysage de qualité pas nécessairement accessible actuellement. Nous proposons également la création d'un centre culturel dans la continuité de cette volonté d'offrir des lieux de loisir aux Arbreslois qui pourrait accueillir expositions, projections de films, concerts et autres événements. Enfin, une offre de commerces de proximité en lien avec les ressources locales permettra de désenclaver le quartier et de le redynamiser sans toutefois concurrencer l'offre des deux pôles préexistants.

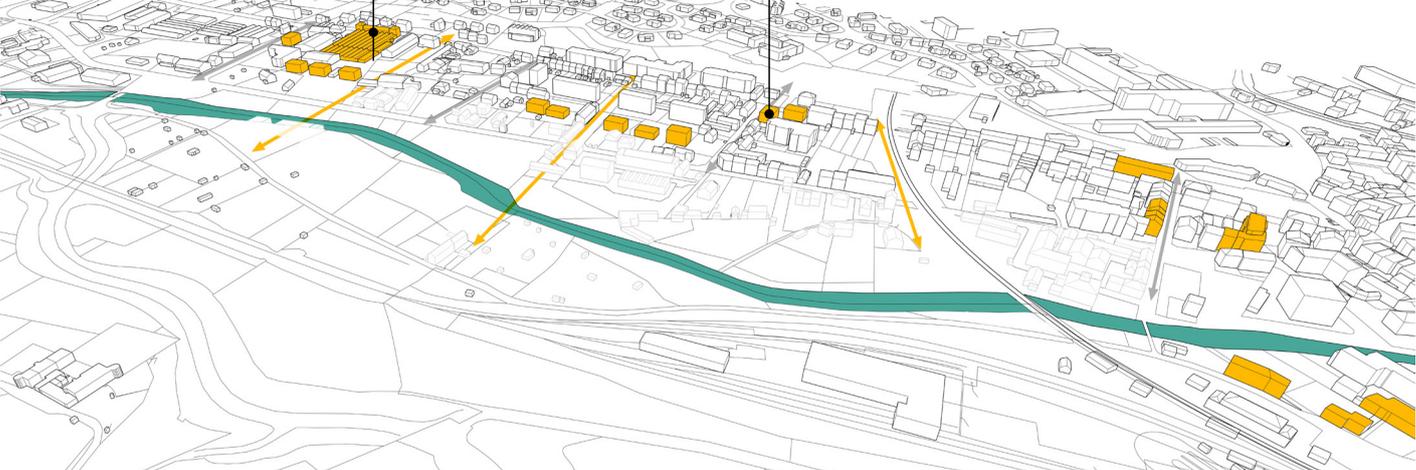


+ UNE DÉSUBRANISATION PROGRESSIVE ET PARTIELLE POUR RÉDUIRE LE RISQUE +

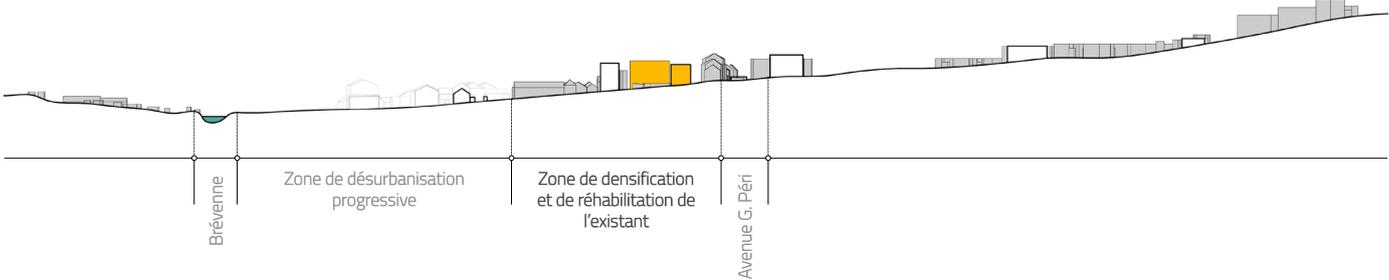


+ 72 +





+ 73 +



Un parc en lien étroit avec la trame bleue, mais aussi les habitations. Proposer aux habitants une autre échelle du paysage et tirer parti des activités préexistantes. Proposer une agriculture support d'activité économique, mais également porteuse d'une dimension sensible de par l'amélioration du cadre de vie et de la biodiversité.

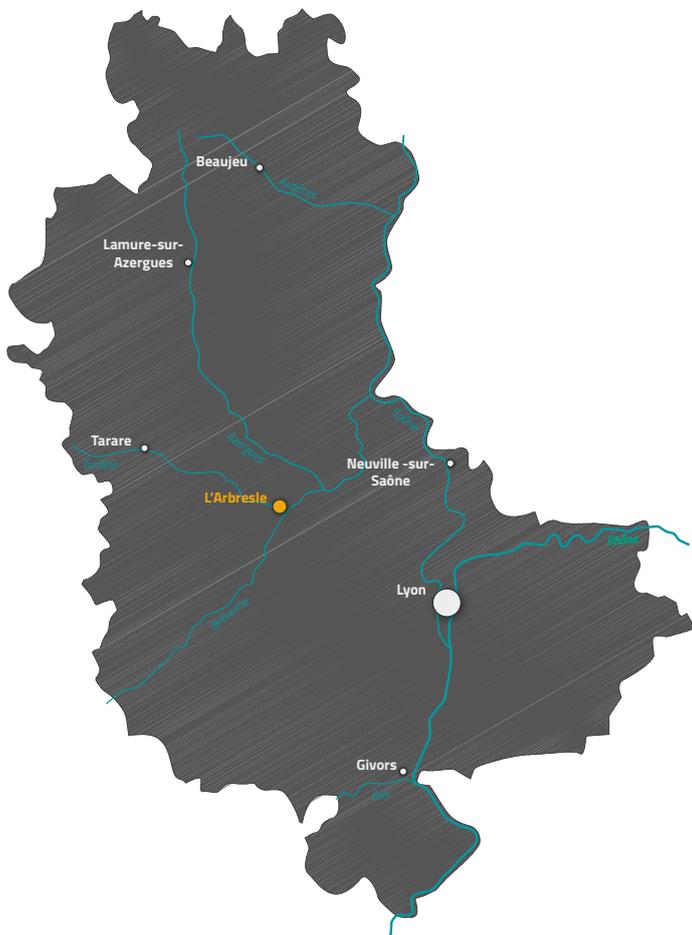


+ 74 +



Cartilaginous, Projet European 11 — La pointe de Gournay, OQ project (France)

Tianjin Qiaoyuan Park, Turenscape Landscape Architecture (Chine)



Un réseau hydrographique départemental + FC+ 2015

En complément des actions précédentes, ce projet propose de permettre aux habitants de renouer un lien avec la Brévenne à travers la mise en place et l'inclusion de l'Arbresle au sein d'un réseau départemental fluvial. En effet, nous avons vu précédemment que l'Arbresle était une ville parmi d'autres qui s'étaient développées autour d'un cours d'eau. D'autres villes ont entamé des démarches d'aménagement telles que Lyon par exemple comme nous avons pu le voir avec la mise en place du « Plan Bleu ».

Ainsi ce réseau se déclinerait sous la forme de différents aménagements tels que :

- Une maison de l'eau. Installation pérenne dans la commune qui offrirait des renseignements aux visiteurs, mais également aux habitants sur le cours d'eau dans une démarche de sensibilisation.

+ 75 +

- Mais aussi pourquoi pas l'organisation de rencontres et de conférences afin d'inclure les habitants dans la gestion de cet élément naturel ainsi que dans sa compréhension ? En complément, l'organisation d'événements en lien avec les collèges et lycées pourrait se faire au travers de workshops et de séminaires qui leur permettraient de développer une sensibilité sur l'impact des cours d'eau dans la ville en lien avec le programme scolaire. Cette approche particulière pourrait ainsi leur permettre de découvrir leur propre territoire.

- Enfin, la mise en place d'un réseau de promenades et de randonnées au fil de l'eau pourrait se réaliser au travers du département, reliant plusieurs villes fluviales afin de créer un maillage territorial important faisant participer les autres villes fluviales et proposant une identité commune.



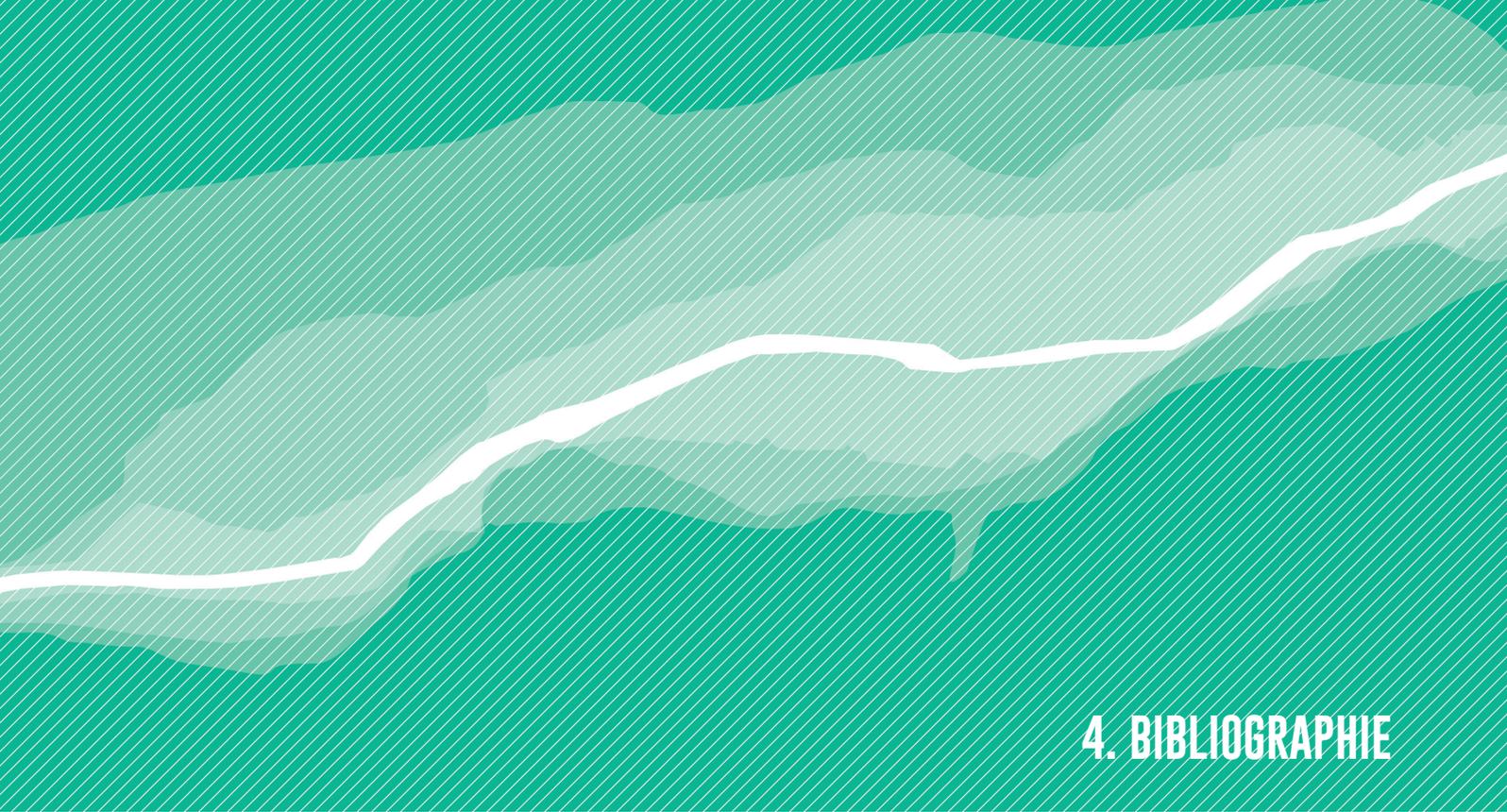
03. CONCLUSION

Ce projet, par le biais de l'aménagement paysager et de l'aménagement urbain permet aux habitants de l'Arbresle de renouer avec la Brévenne, actuellement source de catastrophes naturelles (crues et inondations).

La réalisation d'aménagements en lien avec l'existant et de micro interventions couplées à une densification des zones propices à accueillir de nouvelles constructions fait de ce territoire un site idéal pour une absorber une évolution démographique future.

Ce projet m'a permis d'appréhender une nouvelle vision de la ville et des interventions que l'on peut y pratiquer à travers la prise en compte des micros échelles et des usages tissant des liens forts avec l'existant. De plus, il m'a fait permit de me conforter dans l'idée que des notions d'ambiance telles que le paysage, les vues, les ambiances sonores et paysagères ne sont pas à négliger et font partie intégrante du projet tout en permettant de sublimer le quotidien des habitants pour qui nous œuvrons à travers nos métiers de l'aménagement de la ville et des territoires.





4. BIBLIOGRAPHIE

+ MIXITÉ FONCTIONNELLE ET PRISE EN COMPTE DES INDUSTRIES DANS LE PROJET +

+ LIVRES :

DE GRAVELAINE Frédérique, 2011. *La création prend ses quartiers. Les chroniques de l'île de Nantes*. Coll. Place publique. Éd. Joca Seria.

GASNER Marina, 2011. *Patrimoine industriel et technique. Perspectives et retours sur 30 ans de politiques publiques au service des territoires*. Éditions Lieux Dits.

+ MÉMOIRES DE RECHERCHE :

BESSON Angélique, 2011. « Ville, industrie et patrimoine industriel. Patrimoine industriel, un enjeu pour la ville contemporaine. » Mémoire de Master 2 en ligne, Lyon, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, 76 p.

NGUYEN TRAN Yen Khang, 2011. « Reconversion et patrimoine industriel. L'enjeu du paysage dans les stratégies de reconversion. » Mémoire de Master 2 en ligne, Lyon, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, 44 p.

GERMANI Florence, 2011. « Le temps de la friche, un temps de l'incertain nécessaire ? Étude comparative, Marseille, Lausanne, Vaulx-en-Velin. » Mémoire de Master 2 en ligne, Lyon, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, 53 p.

+ 81 +

+ GESTION DES RISQUES ET PRISE EN COMPTE DE L'EAU DANS LE PROJET URBAIN +

+ LIVRES :

BETHEMONT Jacques, BRAVARD Jean-Paul, Davallon Jean, LAURENT Anne-Marie, 1995. *Les paysages de l'eau aux portes de la ville : Mise en valeur écologique et intégration sociale*. Les chemins de la Recherche N° 29, 331 p.

MASBOUNGI Ariella (sous la direction de), 2012. *Estuaire Nantes-Saint-Nazaire. Écométropole, mode d'emploi*. Coll. Projet urbain. Éd. Le Moniteur, 207 p.

+ MÉMOIRES DE RECHERCHE :

LOCATELLI Manon, 2014. *L'eau et le risque : une nouvelle approche pour vivre les territoires*. Humanities and Social Sciences. Mémoire de Master 2 en ligne, Grenoble, Institut d'Urbanisme de Grenoble. <dumas-01113102>

DAUXERRE Victor, 2014. *Revivre au bord de l'eau. Quels paramètres induisent la notion de forme urbaine avec l'eau ?* Mémoire de Master 2 en ligne, Lyon, École Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon, 50 p.

+ AUTRES :

VALY Janique. *Le fleuve ami ou ennemi de la ville ? Exemple d'urbanisation de zones inondables en Bretagne.* Lyon, ENS Lyon. http://www.recherche-maonnais.org/tl_files/irvsm/pdf/Communications7eRencontres/AtelierFleuvesAm%C3%A9nagement/Valy.pdf consulté le 2 mai 2015

Dr LEE In-Keun, 2006. *Cheong Gye Cheon Restoration project, a revolution in Seoul.* Seoul Metropolitan Government. http://worldcongress2006.iclei.org/uploads/media/K_LEEInKeun_Seoul_-_River_Project.pdf consulté le 12 avril 2015.

+ PAYSAGE ET GRAND PAYSAGE +

+ LIVRES :

PERNET Alexis, 2014. *Le grand paysage en projet.* Éd. MétisPresses, 318p.

